

RENOUVELLEMENT DE LA MOITIÉ DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION
LE PRÉSIDENT TEBBOUNE CONVOQUE LE CORPS ÉLECTORAL POUR LE 9 MARS

Lire en page 2

L'EXPRESS

CAN 2025

LES VERTS CONNAÎTRONT
LEURS ADVERSAIRES
LE 27 JANVIER

P.12

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 23 JANVIER 2025 // N°996 // PRIX 20 DA

IL A ÉTÉ ENLEVÉ DANS LE SUD DU PAYS LE 14 JANVIER DERNIER

LE RESSORTISSANT ESPAGNOL LIBÉRÉ REMIS AUX AUTORITÉS DE SON PAYS

LORS DU PROTOCOLE DE REMISE TENU AU SIÈGE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER ET DES AFFAIRES AFRICAINES, JOAQUIM NAVARRO A EXPRIMÉ SA GRATITUDE ENVERS LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE, AINSI QU'À TOUTES LES AUTORITÉS ALGÉRIENNES QUI ONT VEILLÉ À SA SÉCURITÉ JUSQU'À SA LIBÉRATION.

Lire en page 3



FACE À L'ALGÉRIE, RETAILLEAU RECULE : LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE IMPOSE SA LIGNE

P.2

RÉVISION DES PROGRAMMES SCOLAIRES

LE GOUVERNEMENT S'ATTELE À LA TÂCHE

P.4



ALNAFT SIGNE UN IMPORTANT ACCORD
AVEC CHEVRON

L'ALGÉRIE MET LE CAP SUR L'EXPLORATION DES HYDROCARBURES EN OFFSHORE

L'ACCORD DONT IL EST QUESTION S'INSCRIT DANS LE CADRE DE LA VISION DE L'ALGÉRIE DE RENFORCER L'EXPLOITATION EFFICACE DE SES RESSOURCES NATURELLES ET DE CONSOLIDER SA POSITION DE PARTENAIRE ÉNERGÉTIQUE FIABLE AU NIVEAU INTERNATIONAL.

Lire en page 4

L'UE RÉAFFIRME
LA NON-APPLICATION
DE L'ACCORD AÉRIEN
AVEC LE MAROC
AU TERRITOIRE
SAHRAOUI

Le Makhzen essuie un cinglant revers

Le Sahara occidental, dernière colonie inscrite sur la liste onusienne des territoires non autonomes, continue de se heurter à l'épineux cadre juridique international. L'Union européenne vient une nouvelle fois de réaffirmer la non-application de son accord aérien avec le Maroc à ce territoire disputé. Cette position, réitérée par le commissaire européen aux Transports et au Tourisme durable, Apostolos Tzitzikostas, lors d'une récente réunion du Forum consultatif sur la politique extérieure de l'UE en matière d'aviation, entérine une jurisprudence déjà bien ancrée.

Dans sa réponse à une question parlementaire, Tzitzikostas a précisé que, «conformément à l'arrêt rendu par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) en 2018, le champ d'application de l'accord aérien euro-méditerranéen exclut explicitement le Sahara occidental». La CJUE avait alors rappelé que le territoire marocain ne peut inclure cette région, soulignant l'incompatibilité d'une telle extension avec les principes du droit international, notamment celui de l'autodétermination inscrit dans la Charte des Nations unies.

En dépit de cette clarification, certaines compagnies aériennes européennes continuent d'opérer des vols vers le Sahara occidental. Un contournement que l'Observatoire Western Sahara Resource Watch (WSRW) qualifie d'illégal, les liaisons étant effectuées «sans aucun cadre juridique valide». Ce flou n'est pas nouveau : en 2020, la Commission européenne, dans une lettre adressée au député irlandais Ciaran Cuffe, avait déjà exclu toute négociation visant à inclure le Sahara occidental dans un accord aérien. Actuellement sous contrôle espagnol via le centre de gestion des îles Canaries, cet espace constitue une route majeure pour les vols reliant l'Europe à l'Amérique latine. Les autorités marocaines exercent depuis des mois une pression soutenue sur Madrid pour obtenir la cession de cette responsabilité, un enjeu à la fois économique et militaire. Chaque vol transitant par cette zone est supervisé depuis le centre de contrôle de l'aéroport de Gando, où les forces armées espagnoles assurent également une présence. Une situation qui inclut même les avions militaires marocains opérant dans la région. «Ces derniers ne respectent pas toujours les procédures de communication requises», confie des sources au site espagnol OKDIARIO, témoignant de tensions récurrentes entre les deux États. Rien n'indique, pour l'heure, que l'Union européenne ou l'Espagne céderont à ces pressions. Mais au cœur de ces tractations, l'absence de cadre légal clair pour les vols commerciaux ou militaires opérant au Sahara occidental continue d'alimenter un climat d'incertitude, symptomatique de l'impasse géopolitique qui enserré ce territoire. T.S.

RENOUVELLEMENT DE LA MOITIÉ DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION

Le président Tebboune convoque le corps électoral pour le 9 mars

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a signé, hier, un décret présidentiel portant convocation du corps électoral le 9 mars prochain, pour le renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation.

Le Conseil de la nation, qui constitue la chambre haute du parlement algérien, compte 174 sièges dont un tiers sont désignés par le président de la République. Les deux tiers restants sont élus par les élus des assemblées locales (APW) et APC. Le collège électoral s'élevait lors de la dernière élection à 27151 électeurs, élus lors des élections municipales du 27 novembre 2021. Les élus APW et APC devaient élire, pour un mandat de 3 ans, 68 nouveaux membres du Conseil de la nation. La loi

organique portant régime électoral énonce que le collège électoral est convoqué par décret présidentiel quarante-cinq (45) jours avant la date du scrutin. S'agissant des conditions exigées des candidats, la même loi dispose que «tout membre d'une Assemblée populaire communale ou de wilaya, remplissant les conditions légales, peut se porter candidat à l'élection au Conseil de la Nation» et que «le candidat au Conseil de la Nation doit être âgé de trente-cinq (35) ans révolus le jour du scrutin et avoir

accompli un mandat complet en qualité d'élu dans une Assemblée populaire communale ou de wilaya». Selon la même loi, est considéré comme déclaration de candidature le dépôt, au niveau de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), par le candidat, d'un formulaire de déclaration, fourni par l'Autorité indépendante en double exemplaire et «dûment rempli et signé par le candidat». Pour les candidats se présentant sous l'égide d'un parti politique, la

déclaration de candidature doit être accompagnée de «l'attestation de parrainage dûment signée par le premier responsable de ce parti».

La déclaration de candidature «doit être déposée, au plus tard, vingt (20) jours avant la date du scrutin».

Signalons enfin que, dans sa composante actuelle, le Conseil de la nation est dominé par le parti FLN représenté par 62 sénateurs, le RND 27, LE FFS 4, El Moustakbel en plus d'un sénateur indépendant.

M. M

FACE À L'ALGÉRIE, RETAILLEAU RECULE

La diplomatie algérienne impose sa ligne

Après des déclarations et des décisions controversées, le ministre de l'Intérieur français, Bruno Retailleau, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire L'Express mardi, plaide pour «tourner la page» et normaliser les relations avec l'Algérie, non sans maintenir des points de friction.

Parmi les points sensibles demeure l'accord bilatéral de 1968, qui offre aux ressortissants algériens des facilités particulières en matière de migration et de séjour en France. Retailleau ne dévie pas de sa position initiale, il qualifie cet accord de «déséquilibré» et plaide pour sa suppression ou, au minimum, sa révision. Ce positionnement, qui reflète une lecture plus politique que pragmatique du dossier migratoire, illustre «les tensions internes» au sein du gouverne-

ment français. Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, avait récemment rappelé que les orientations diplomatiques relevaient de son portefeuille, et non de celui de l'Intérieur, un recadrage qui n'a pas échappé aux observateurs.

Derrière cette modération apparente, certains y voient une manœuvre dictée par l'Élysée. La crise actuelle avait été exacerbée par les déclarations du président Emmanuel Macron au début du mois concernant l'arrestation de Boualem Sansal.

Les provocations répétées de Retailleau n'avaient fait qu'envenimer la situation, ce qui laisse à penser que l'agenda diplomatique français était parasité par des ambitions personnelles. Les récentes déclarations du ministre traduisent

ainsi peut-être une volonté de recadrage. Difficile, cependant, de savoir si ce retournement est motivé par un réel désir de relance des relations bilatérales ou par une pression politique interne.

La diplomatie française, souvent marquée par une cacophonie des voix, gagnerait à clarifier ses priorités.

Si Bruno Retailleau souhaite aujourd'hui «tourner la page», l'histoire complexe entre les deux nations ne se laisse pas refermer si facilement. La question migratoire, les blessures mémorielles et les intérêts stratégiques restent des points de tension majeurs. La main tendue par le ministre de l'Intérieur suffirait-elle à ramener une forme de stabilité dans les relations franco-algériennes ? Rien n'est moins sûr.

A.M

IL ANNONCE L'INTERPELLATION D'UN INFLUENCEUR ALGÉRIEN

Retailleau recadré par le parquet de Paris

La communication autour de l'arrestation de Rafiq Meziane, alias «DJ Rafiq», a pris une tournure controversée ce mercredi, après que le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, ait publié une annonce jugée «précipitée». Cette «sortie prématurée» a suscité une réaction ferme du parquet de Paris, qui a exprimé son désaveu après la déclaration publique du ministre. L'affaire soulève des questions sur les contours de la communication judiciaire et l'intervention des autorités politiques dans des dossiers en cours.

Dans une publication sur la plateforme X, Bruno Retailleau a révélé ce matin l'arrestation de l'influenceur algérien Rafiq Meziane, accusé d'avoir incité à la violence sur le sol français via des vidéos diffusées sur TikTok. Une information qui, selon le parquet de Paris, est intervenue trop tôt. Le parquet a immédiatement réagi, affirmant que «rien ne justifie, à ce stade, des accusations contre la personne interpellée», précisant que seules les autorités judiciaires sont habilitées à communiquer sur des affaires en cours d'instruction. Une mise au point qui souligne les limites de l'intervention publique dans des affaires où les faits sont encore sous enquête.

Ce matin, lors de la perquisition du domicile de l'influenceur, les forces de l'ordre ont saisi des appareils électro-

niques et un ordinateur de Meziane. L'objectif est de déterminer si les éléments matériels permettent d'étayer des accusations de criminalité. Mais le Parquet insiste sur un principe fondamental du droit français : «tout mis en examen est présumé innocent». C'est dans ce cadre que le ministre de l'Intérieur se trouve en décalage avec la procédure judiciaire, en exprimant publiquement une position qui pourrait nuire à la présomption d'innocence du suspect.

L'affaire prend une nouvelle tournure avec la décision de libérer Rafiq Meziane en raison de son état de santé, qui rend incompatible sa garde à vue avec ses besoins médicaux, notamment en raison de son insuffisance rénale aiguë. Toutefois, cette libération n'est pas un acquittement. Meziane devra se présenter devant les autorités judiciaires jeudi pour être entendu dans le cadre de l'enquête. Si la publication du ministre semblait marquer un coup de communication, elle a finalement exacerbé la tension entre les pouvoirs exécutif et judiciaire. Dans un contexte où la liberté d'expression et l'incitation à la violence sur les réseaux sociaux sont des sujets de débat brûlants, cet incident souligne les risques de confusion entre les rôles respectifs des institutions judiciaires et des acteurs politiques. L'interpellation

de Meziane intervient dans un contexte particulièrement sensible, marqué par les relations diplomatiques complexes entre la France et l'Algérie. L'influence des réseaux sociaux et des personnalités comme Meziane, qui comptent une large audience sur TikTok, en fait des acteurs incontournables dans les échanges culturels et politiques entre les deux pays. Alors que la France s'efforce de contenir les tensions internes, l'affaire de Rafiq Meziane pourrait bien avoir des répercussions plus larges sur la manière dont Paris gère sa politique à l'égard des Algériens et de la diaspora. Ce feuilleton judiciaire n'en est qu'à ses premières étapes, mais il pourrait se transformer en un terrain de bataille politique où chaque mot, chaque geste, aura son poids. L'incident soulève la question de la responsabilité des ministres dans la gestion publique des affaires judiciaires, et si le rôle de l'exécutif n'est pas, comme l'affirme le parquet, de «juger» avant l'heure. En attendant les prochains développements, une chose est certaine, cette affaire met en lumière les tensions entre la communication politique et les principes fondamentaux de la justice. Et à l'heure où la frontière entre les réseaux sociaux et la sphère publique se brouille de plus en plus, les enjeux d'équilibre deviennent cruciaux.

T.S.

IL A ÉTÉ ENLEVÉ DANS LE SUD DU PAYS LE 14 JANVIER DERNIER

Le ressortissant espagnol libéré remis aux autorités de son pays

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, a souligné que les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avaient instruit de ne ménager aucun effort et de mobiliser les moyens nécessaires pour libérer le ressortissant espagnol kidnappé et assurer sa sécurité.

Boualem B.

« Les services de sécurité de l'Armée nationale populaire ont procédé mardi 21 janvier à la réception du ressortissant espagnol Navaro Canada Joaquim. Ce dernier, qui est en bonne santé, effectuait une visite touristique et avait été enlevé le 14 janvier dernier dans la zone frontalière algéro-malienne, en sixième Région Militaire, par un groupe armé composé de cinq individus », indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Le concerné, ajoute la même source, a été transféré de l'aéroport de Tin Zaouatine en sixième Région Militaire vers la Base Militaire de Boufarik/1 RM à bord d'un avion spécial. « Cette opération témoigne, une nouvelle fois, du haut professionnalisme des services de sécurité de l'Armée nationale populaire, notamment dans la lutte contre la criminalité organisée à travers tout le territoire national », est-

il souligné dans le communiqué. Le ressortissant espagnol a été remis hier, sain et sauf, aux autorités espagnoles. En réaction à cette nouvelle réjouissante, le président de la République a remercié les services de sécurité et les cadres de l'ANP pour leur efficacité. « Je tiens à remercier nos services de sécurité et les fonctionnaires du ministère de la Défense nationale pour leur professionnalisme et leur discrétion lors de l'opération de libération de Joaquim Navarro », a-t-il écrit sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

JOAQUIM NAVARRO REMERCIE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Lors du protocole de remise tenu au siège du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Joaquim Navarro a exprimé sa gratitude envers le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi qu'à toutes les

autorités algériennes qui ont veillé à sa sécurité jusqu'à sa libération. L'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Fernando Moran Calvo-Sotelo, a lui aussi salué la « contribution décisive » des autorités algériennes dans cette libération, en mettant en avant « le rôle prépondérant de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme ».

Pour sa part, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, a souligné, lors de cette cérémonie, que les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avaient instruit de ne ménager aucun effort et de mobiliser les moyens nécessaires pour libérer le ressortissant espagnol kidnappé et assurer sa sécurité. Il a également mis en exergue la longue expérience de l'Algérie dans ce genre de situations humanitaires et sa contribution, à maintes reprises, à la

libération des otages. « L'heureux dénouement de l'enlèvement de l'otage espagnol dans la région frontalière algéro-malienne par une bande armée est le résultat des efforts intenses déployés par les services de sécurité algériens, en collaboration avec les partenaires sécuritaires de la région, au cours desquels toutes les ressources humaines et logistiques ont été mobilisées », a déclaré Lounès Magramane.

« Dès le début de l'enlèvement, les plus hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République Abdelmadjid Tebboune, ont donné de hautes instructions pour déployer tous les efforts et mobiliser les moyens nécessaires pour atteindre leur objectif : libérer la personne enlevée et assurer sa sécurité. Les autorités espagnoles ont été informées à temps de l'évolution des opérations de recherche », a-t-il souligné en ajoutant :

« Nous ne pouvons qu'exprimer notre profonde gratitude et nos remerciements à toutes les parties qui ont participé à la sécurité du citoyen espagnol Navaro Canada Joaquim, qui est parmi nous aujourd'hui en bonne santé ». Il a expliqué à cet égard : « L'Algérie, comme vous le savez, a une longue expérience

ce dans ce genre de situations humanitaires : elle a à maintes reprises contribué à la libération d'otages et a joué le rôle de médiateur efficace pour sauver des vies humaines et éviter de tristes tragédies. »

Il a par ailleurs réitéré la position de l'Algérie à l'égard du terrorisme et de ses conséquences. « L'Algérie condamne toutes les pratiques violentes et les actes criminels des groupes terroristes actifs dans la région et partout dans le monde, sans distinction ».

Il a également souligné « la nécessité d'unir les efforts et les moyens pour lutter contre le terrorisme et toutes les actions qui constituent une source de financement de ses activités criminelles ».

Enfin, Lounès Magramane a rendu hommage à tous ceux qui ont contribué au retour sain et sauf de Navaro Joaquim auprès de sa famille, exprimant la profonde gratitude de l'Algérie à la partie espagnole qui, immédiatement après avoir été informée de l'enlèvement, a exprimé sa pleine confiance dans les autorités algériennes pour retrouver et libérer l'otage, et a salué le courage et la patience de l'otage et de sa famille au cours de cette difficile épreuve. **B. B.**

EN PREMIÈRE LIGNE SUR PLUSIEURS QUESTIONS

Diplomatie algérienne, discrétion et efficacité

Merouane Korso

Atmosphère solennelle, mais calme avec beaucoup de reconnaissance de la partie espagnole hier au siège du ministère des Affaires étrangères après la remise officielle par les autorités algériennes de monsieur Navaro Canada Joaquim, ressortissant espagnol enlevé mi-janvier par des groupes armés opérant dans le Sahel. La libération mardi par les services de sécurité algériens du ressortissant espagnol et sa remise solennelle aux autorités diplomatiques de son pays rappelle à un moment opportun, si d'aventure certains l'auraient oublié, qu'Alger reste un solide partenaire dans la lutte contre le terrorisme et l'assèchement des sources de financement du banditisme et du terrorisme international. Comme pour rappeler ce rôle éminent-

ment fort et salué de l'Algérie dans le dénouement heureux de prises d'otages et de lutte contre le terrorisme, le chef de la diplomatie algérienne Ahmed Attaf avait, quelques heures avant la réception de Navaro Canada Joaquim par les services de sécurité algériens, présidé à New York une réunion de haut niveau du Conseil de sécurité de l'ONU sur la question de la lutte contre le terrorisme en Afrique. Prémonitoire de la présence et du poids de l'Algérie dans les grandes questions internationales liées au terrorisme et aux prises d'otages, cette réunion a permis aux présents à cette réunion de mesurer le chemin parcouru par l'Algérie dans ses efforts diplomatiques et politiques pour résoudre les grands conflits dans le monde, les situations politiques les plus difficiles. Au cours de la réception organisée hier mercredi au

siège du ministère des Affaires étrangères, le SG du ministère Lounès Magramane a fort judicieusement rappelé le rôle joué par la diplomatie algérienne dans le dénouement heureux de nombreux conflits et la libération d'otages. « Les autorités espagnoles et moi-même, nous nous félicitons vivement de l'heureux dénouement de l'incident dont M. Navaro Canada Joaquim a été victime », a dit pour sa part l'ambassadeur d'Espagne en Algérie. « Je suis très content d'être ici », a déclaré pour sa part l'ex-otage qui, lui aussi, a exprimé sa grande gratitude envers les autorités algériennes « pour leur bienveillance », remerciant particulièrement le président de la République, « en sachant qu'il est toujours présent ». La diplomatie algérienne a ainsi rappelé à tous qu'elle reste l'une des plus fortes et la plus sollicitée dans le

monde pour le règlement de certains conflits ou la libération d'otages, comme elle a joué « le rôle de l'intermédiaire actif dans des actions qui préservent la vie humaine et évitent les tristes tragédies », explique M. Magramane. Et dans ce registre, tout le monde se rappelle la fin heureuse de la prise d'otages américains par des étudiants iraniens qui avaient attaqué et entré dans l'ambassade US à Téhéran en 1979. Une épreuve difficile pour tout le monde et les otages américains pendant 444 jours. L'intervention efficace et discrète de la diplomatie algérienne sous la conduite de feu Mohamed Seddik Benyahia sera couronnée par la libération des diplomates américains le 20 janvier 1981 et leur acheminement à Alger grâce à la médiation algérienne. Longtemps après l'événement, un des diplomates libérés, John Limbert, a déclaré ceci : « Je ne puis oublier les médecins algériens à Téhéran, les équipages des avions d'Air Algérie qui nous ont transportés d'Iran et l'accueil chaleureux qui nous a été réservé à 3 h du matin dans le froid de janvier à l'aéroport Houari-Boumediène ». Cette affaire rappelle par ailleurs que la diplomatie algérienne a toujours travaillé dans la discrétion, loin des flonflons de salons cossus, et contribué à ramener chez eux en toute sécurité des voyageurs, de simples touristes, pris dans le maelstrom de la violence terroriste et les conflits armés ou politiques. Au mois d'avril 1988, la diplomatie algérienne avait été sollicitée pour résoudre une dramatique prise d'otage avec détournement d'un avion koweïtien. Tous les otages ont été libérés, sains et saufs à Alger où le Boeing 747 koweïtien avait été dérouté lors de négociations prises en charge par l'Algérie. **M. K.**

EN VISITE EN ALGÉRIE

Le commandant d'Africom reçu par le chef de l'État

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le Général d'Armée Michael Langley, Commandant du Commandement militaire américain pour l'Afrique (AFRICOM) et la délégation qui l'accompagne. L'audience s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, du directeur de cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires en lien avec la défense et la sécurité, M. Boumediene Benattou, indique un communiqué

de la présidence de la République. Le commandant de l'Africom avait été reçu dans la matinée par le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), au siège de l'état-major de l'ANP. Les deux parties, selon un communiqué du MDN, « ont examiné l'état de la coopération militaire bilatérale et échangé les points de vue sur les questions d'intérêt commun ». Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a déclaré à cette occasion que « le partenariat entre les deux pays connaît actuellement une dynamique positive dans les différents domaines, y compris celui de la défense et de la sécu-

rité. Cette dynamique reflète notre volonté de promouvoir ce partenariat à des niveaux plus élevés, au service des intérêts des deux pays ». De son côté, le Général d'Armée Michael Langley a exprimé « sa satisfaction de sa visite en Algérie et son aspiration à consolider les relations de coopération militaire. Il s'est également félicité du niveau de coordination multidimensionnelle entre les deux parties et de la contribution de l'ANP à l'instauration de la sécurité et de la paix dans la région ». Par ailleurs, les deux parties ont procédé à « la signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine de la coopération militaire », a indiqué le communiqué du MDN. **R.N.**

ALNAFT SIGNE UN IMPORTANT ACCORD AVEC CHEVRON

L'Algérie met le cap sur l'exploration des hydrocarbures en offshore

L'accord signé avec la compagnie américaine représente « une étape stratégique pour renforcer la coopération entre l'Algérie et Chevron dans le domaine des études techniques et géologiques ».

L'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures ALNAFT et la compagnie américaine « Chevron » ont signé, hier, un accord portant sur la réalisation d'une étude sur le potentiel des ressources en hydrocarbures dans les espaces maritimes algériens, a annoncé le ministère de l'Énergie et des Mines dans un communiqué rendu public. Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab a présidé, hier, la cérémonie de signature de cet accord entre ALNAFT et la société américaine Chevron North Africa Ventures Ltd, leader mondial du secteur énergétique. L'accord a été signé du côté algérien par M. Mourad Beldjeham, président de ALNAFT, et du côté de Chevron par M. Luca Rigo De Righi, directeur de New Global Projects, en présence du PDG de Sonatrach, M. Rachid Hachichi, et des cadres du ministère ainsi que de la compagnie américaine Chevron. L'accord dont il est question, précise le communiqué, s'inscrit dans le cadre de la vision de

l'Algérie de renforcer l'exploitation efficace de ses ressources naturelles et de consolider sa position de partenaire énergétique fiable au niveau international. Cet accord d'une durée de 24 mois « vise à réaliser une étude approfondie pour évaluer le potentiel des ressources pétrolières dans la zone maritime algérienne », est-il ajouté dans le communiqué. Le ministère souligne en outre que l'accord représente « une étape stratégique pour renforcer la coopération entre l'Algérie et Chevron dans le domaine des études techniques et géologiques », en ouvrant ainsi la voie à de futurs projets d'exploration et de développement visant à valoriser les ressources nationales en carburant. L'exploration offshore des hydrocarbures en Algérie figure dans les programmes élaborés par l'État en vue de développer davantage le secteur pétrolier et gazier. Les études à réaliser dans le cadre de l'accord conclu avec Chevron seront de nature à déterminer les meilleures techniques d'explo-



ration. Et une fois toutes les conditions réunies, l'Algérie va lancer l'exploration. Le pays a encore du chemin à faire, notamment avec l'exploration offshore,

compte tenu des indicateurs sûrs et très importants qu'il va exploiter en temps voulu.

Y.B.

LA BANQUE MONDIALE LE MET EN LUMIÈRE DANS SON DERNIER RAPPORT :

L'économie algérienne reste solide en 2025

Merouane Korso

La Banque mondiale a réaffirmé dans un nouveau point de situation que l'économie algérienne reste solide et ses performances, notamment macroéconomiques, sont encourageantes pour l'année 2025, autant dans la maîtrise des tendances inflationnistes que de la poursuite de la croissance. Selon le rapport du mois de février 2025 de la Banque mondiale, la croissance économique de l'Algérie devrait se situer au-dessus de la moyenne mondiale. Si la croissance mondiale devait se situer à 2,7% entre 2025 et 2026, l'économie algérienne devrait, elle, connaître un rebond de sa croissance, même relativement plus faible qu'attendu. Dans ses prévisions pour l'économie algérienne, l'institution de Bretton Woods escompte un redressement de la croissance en 2025, même si elle devrait être plus faible que dans les prévisions de juin dernier. Prévus à 3,7% dans le précédent rapport, la croissance algérienne en 2025 devrait finalement s'établir à 3,4%, estime la BM qui relève que cette revue à la baisse des prévisions de 0,3 point est due au réajustement des prévisions de production d'hydrocarbures. La performance reste toutefois appréciable puisque l'écono-

mie algérienne devrait enregistrer un taux de croissance supérieur à la moyenne mondiale, estimée à 2,7%. En 2022, le taux de croissance de l'économie algérienne s'est établi à 3,6%, puis à 4,1% en 2023 et devrait se situer à 3,1% en 2024. Les prévisions font état respectivement de 3,4 et 3,3% en 2025 et 2026, alors que pour les pays maghrébins, la Banque mondiale situe à 2,9 % le taux de croissance en 2024 du Maroc, à 1,2% pour la Tunisie et à -2,7% pour la Libye. La résilience de l'économie algérienne est ainsi une nouvelle fois pointée par le curseur de la seconde institution financière mondiale et l'une des trois institutions de Bretton Woods (FMI et OMC). Dans son dernier rapport sur l'économie nationale, à la fin de 2024, sur la situation économique de l'Algérie, la BM montre que l'économie du pays a « enregistré une croissance de 3,9 % au premier semestre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente, malgré la baisse de la production d'hydrocarbures ». « Cette croissance diversifiée a été soutenue par un secteur agricole résilient », note la BM, soulignant que l'Algérie a connu une amélioration notable de la stabilité des prix, avec une inflation réduite à 4,3 % sur les neuf premiers mois de 2024, reflétant la stabilisation des prix des pro-

duits frais, la modération des coûts d'importation et un taux de change stable. En outre, note l'institution de Bretton Woods, « la diminution des exportations d'hydrocarbures, l'augmentation des importations et la hausse des dépenses publiques ont réduit l'excédent du compte courant et accru le déficit budgétaire ». Pour autant, estime la BM, « les réserves de change demeurent confortables, représentant l'équivalent de 16,2 mois d'importations de biens et services en septembre 2024 » et, « grâce à des revenus d'exportation plus importants, la reprise de la production d'hydrocarbures devrait entraîner une accélération de la croissance en 2025 ». Mais, avertit la Banque mondiale, « une augmentation plus rapide des importations pourrait entraîner un déficit du compte courant et réduire les réserves de change. L'adoption d'une politique de dépenses publiques prudente pour 2025 aiderait à réduire le déficit budgétaire et à limiter l'augmentation de la dette publique. Cependant, la BM reste prudente en estimant que la croissance devrait ralentir en 2024 dans un contexte de production pétrolière et agricole limitée, avant de se redresser en 2025. Dans le scénario de référence, les réductions des quotas pétroliers resteraient en place et le PIB

des hydrocarbures se contracterait légèrement en 2024. L'activité hors hydrocarbures resterait dynamique, tirée par l'investissement et la consommation privée, soutenue par une troisième hausse annuelle consécutive des salaires dans l'administration publique. D'après les premières données satellitaires sur la météo et le développement des cultures, la production agricole devrait rester modérée en 2024, selon la Banque mondiale qui estime que la croissance globale du PIB atteindrait 2,9% en 2024 et repartirait à 3,7% en 2025 à mesure que la production pétrolière et la production agricole se redresseraient. Dans ses prévisions pour 2025, la loi de finances prévoit une croissance économique de 4,5% (2025 et 2026), alors que la croissance hors hydrocarbures serait de 5% en 2025. - Le produit intérieur brut (PIB) devrait se situer à 37.863 milliards de DA (278,71 milliards de dollars). Ainsi, les bons scores attendus de l'économie nationale sont prévus par un rapport de la BM qui relève paradoxalement une stabilisation du taux de la croissance mondiale à un faible niveau, la Banque mondiale n'écartant pas « de nouveaux obstacles ». Le rapport cite une « incertitude politique accrue », des « changements défavorables de politique commerciale », des « tensions géopolitiques », « une inflation persistante », « le changement climatique » et des « catastrophes naturelles ». Fatalement, les économies des trois autres pays maghrébins devraient connaître des croissances de 3,9%, 2,2% et 9,6% en 2025. Cette très forte performance prévisionnelle de l'économie libyenne s'explique par des prévisions de forte reprise de la production pétrolière pendant l'année en cours. D'autre part, la Banque mondiale s'intéresse particulièrement aux économies émergentes et en développement. Dans un tel contexte mondial, ces économies devraient entamer le deuxième quart du 21^e siècle avec « un rythme beaucoup plus lent qu'auparavant » dans leur quête de rattraper leur retard sur les pays avancés en termes de revenu.

M. K.

RÉVISION DES PROGRAMMES SCOLAIRES

Le gouvernement s'attelle à la tâche

Réuni hier sous la présidence du Premier ministre, Nadir Larbaoui, le gouvernement a examiné les différentes mesures proposées pour la révision des programmes scolaires de manière à permettre leur développement et d'en réduire le volume, tout en mettant l'accent sur la relation de coopération et de complémentarité entre les secteurs public et privé, afin d'assurer une éducation de haute qualité, conformément aux textes réglementaires pertinents, et en concertation avec les différents corps de la communauté éducative et les parents d'élèves. Il a également entendu une communication sur l'état d'avancement de la révision du statut et du régime indemnitaire des corps spécifiques de

l'Éducation nationale, visant à promouvoir le statut social de l'enseignant et des fonctionnaires de cet important secteur éducatif, en exécution des instructions de monsieur le Président de la République. Le gouvernement a en outre entendu une communication sur les procédures de mise en œuvre du projet de réalisation du film cinématographique sur l'émir Abdelkader, dont le Président de la République a ordonné d'accélérer le lancement, et qui vise à mettre en valeur les dimensions universelles et la haute symbolique que représente la personnalité de l'émir Abdelkader de par sa lutte contre le colonialisme, ses efforts dans l'édification de l'État algérien contemporain et sa

renommée mondiale. Le gouvernement a par ailleurs passé en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de déploiement de la fibre optique à travers le territoire national, de l'état d'avancement du programme de logements promotionnels aidés (LPA) de la wilaya d'Alger, ainsi que les mesures prises pour lutter contre la propagation de la fièvre aphteuse. Il a également suivi une présentation d'une communication sur les préparatifs de la saison du hadj 1446/2025, qui a permis de passer en revue les différentes mesures prises visant à garantir les meilleures conditions pour accomplir les rites du hadj au cours de la saison à venir.

Y. B.

Naftal participe à la campagne nationale de reboisement



Naftal annonce sa participation à la campagne nationale de reboisement lancée par l'Organisation algérienne pour l'environnement, le développement et la citoyenneté (OAEDC) sous le slogan « Nous sommes volontaires pour notre pays ». Cette campagne est lancée dans huit wilayas : Tlemcen, Bechar, Tizi Ouzou, Souk Ahras, Alger, Oran, El Bayadh, Bordj Bou Arreridj et se poursuivra jusqu'au 21 mars 2025.

"Naftal, à travers son soutien à cette initiative, confirme son engagement à contribuer à la protection de l'environnement et à la promotion d'une culture

de citoyenneté environnementale", indique Naftal. Pour rappel, plus de 863.000 arbustes de différentes variétés à Alger ont été plantés, et ce, dans le cadre des campagnes de reboisement pour la saison 2023-2024. Les bilans des programmes de plantation dans le cadre du Plan vert, financé à partir du budget de la wilaya d'Alger pour la saison 2023-2024, ont atteint 780.914 arbustes de différentes variétés, au niveau de plusieurs sites à Alger, y compris Dounia Parc, les bords et ronds-points des voies express, le parc urbain d'Oued Smar et les échangeurs routiers.

VISA

Capago International remplace VFS Global et TLS Contact

Capago International va assurer la gestion des demandes de visa pour la France en Algérie à partir d'avril prochain. Le prestataire a fait l'annonce officielle ce mardi 21 janvier. Dès le 15 mars 2025, les demandeurs de visa pourront réserver leur rendez-vous sur le site internet de Capago. Puis, à compter du 8 avril 2025, « ils pourront se rendre dans l'un des nouveaux centres Capago pour déposer leurs dossiers ». « Capago est fier d'annoncer son nouveau partenariat avec l'administration française, faisant de l'entreprise le prestataire exclusif pour la gestion des dossiers de demandes de visa pour la Fran-

ce en Algérie », indique l'entreprise dans son communiqué. Ce changement signifie que Capago International remplacera les prestataires actuels, VFS Global et TLS Contact, pour le traitement des demandes de visa Schengen pour la France. Le prestataire met en place plusieurs centres de collecte dans différentes grandes villes, notamment Alger, Annaba et Oran. Un nouveau centre ouvrira également à Constantine, ce qui constitue une première pour cette ville. L'objectif est de couvrir l'ensemble des trois circonscriptions consulaires françaises en Algérie : Alger, Oran et Annaba/Constantine.

La Bourse d'Alger enregistre une baisse de l'activité en décembre 2024

L'activité du parquet de la Bourse d'Alger pour le mois de décembre a enregistré une baisse par rapport au mois de novembre. En effet, le montant global des transactions s'est inscrit à 183 425 999 DZD, soit une baisse de l'ordre de 49,14% par rapport au mois de novembre, où il a été observé une valeur transigée globale de 360 633 403 DZD. En ce qui concerne le volume transigé global, il est passé de 175 726 actions au mois de novembre à 84 534 actions en décembre, soit une baisse de l'ordre de 51,89%.

Pour le mois de novembre, l'activité du parquet de la bourse d'Alger avait enregistré une hausse par rapport au mois d'octobre. Le montant global des transac-



tions s'était inscrit à 360 633 403 DZD, soit une hausse de l'ordre de 246,94% par rapport au mois d'octobre, où il a été observé une valeur transigée globale de 103 944 750 DZD.

En ce qui concerne le volume transigé global, il est passé de 49 416 actions au mois d'octobre à 175 726 actions au mois de novembre, soit une hausse de l'ordre de 255,60%.

La FAO rend hommage au travail des acteurs de la restauration scolaire

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) tient à rendre hommage aux travailleurs de la restauration scolaire.

Il n'est pas toujours facile d'élaborer des repas scolaires qui suivent les directives nutritionnelles et qui, dans le même temps, plaisent à tous les élèves, mais c'est très important d'y parvenir. Une alimentation saine est en effet essentielle pour le développement et le bien-être des enfants, tout comme le plaisir de manger, qui fait partie du droit à l'alimentation.

Les enfants prennent souvent un repas ou plus dans leur établissement scolaire et, de ce fait, nous avons demandé à diverses personnes char-



gées de la restauration scolaire à travers le monde de nous communiquer leurs meilleurs conseils et astuces pour préparer des repas nourrissants et en même temps savoureux, que les élèves apprécient.

"Certaines de ces personnes ne ménagent pas leurs efforts et font preuve d'innovation, et nous tirons des enseignements de leurs pratiques concrètes", indique la

FAO qui poursuit : "Bravo à toutes les équipes des services de restauration scolaire qui, à travers le monde, travaillent sans relâche pour que les enfants aient accès à des repas scolaires alléchants et nourrissants. Maintenant que vous les avez vus à l'œuvre, quels sont les conseils que vous allez suivre lors de la préparation du prochain repas de vos élèves?"

La CAP renforce la coopération avec les opérateurs turcs et italiens

Une réunion de travail s'est tenue, lundi, entre la Confédération algérienne du patronat (CAP) et l'association des Industriels et Entrepreneurs indépendants (MUSIAD).

"M. Tahar Bouzid, le président national de la Confédération algérienne du patronat, a reçu au siège de la Confédération à Algérie, à la fois le Dr Amar Haroun, le représentant de Mossyad au Soudan, et monsieur Mohammed Yuxel San et mon-

sieur Mohammed Abrir, les représentants de l'Association des Industriels et Entrepreneurs Indépendants", indique la CAP.

La rencontre a porté sur les relations bilatérales entre la Confédération algérienne du patronat et l'Association des industriels et entrepreneurs indépendants (MUSIAD). Il a été convenu de la signature prochaine d'un memorandum d'entente entre les deux parties, dans le

but de renforcer les relations commerciales et économiques entre l'Algérie et la Turquie.

Par ailleurs et dans le cadre de ses activités, le président national de la Confédération algérienne du patronat - CAP - a reçu dimanche 19 janvier 2025 au siège de l'organisation, M. Maurizio Motta, directeur de l'Agence italienne pour le commerce extérieur, section pour la promotion des échanges de l'am-

bassade d'Italie à Alger.

Après les présentations des deux entités, M. Bouzid a rappelé les liens économiques étroits existant entre les deux pays et ceux existant entre la CAP et l'Institut du commerce extérieur depuis plus de deux décennies. De son côté, M. Motta a introduit à l'assistance l'organisation de rencontres entre opérateurs économiques des deux pays pour le mois de février 2025 à Alger.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45

020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

ETUSA Acquisition de 30 nouveaux bus fabriqués localement

Un total de 30 nouveaux bus fabriqués localement seront injectés progressivement sur les lignes du réseau urbain de l'établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), a annoncé, mercredi, l'établissement dans un communiqué. Les nouveaux bus sont fabriqués par l'établissement de développement de l'industrie de véhicules et ont été acquis par l'Etusa pour le renforcement de sa flotte, indique l'établissement public. La mise en service des nouveaux bus s'inscrit dans le cadre de «la stratégie de l'État pour le développement des transports urbains, et afin d'améliorer la qualité des services offerts aux usagers», ajoute le communiqué.

AVANT-PROJET DE LA LOI ORGANIQUE SUR LES ASSOCIATIONS L'ONSC lance une consultation

L'ONSC lance une consultation avec les associations pour enrichir l'avant-projet de la loi organique fixant les conditions et modalités de création des associations.

Animant hier une conférence de presse, le président de l'Observatoire national de la Société civile (ONSC) Noureddine Ben Brahem a évoqué le programme et les objectifs de cette consultation, faisant savoir que des rencontres consultatives avec différentes associations à travers le pays seraient organisées samedi pour discuter du projet de loi. Il a souligné que cette démarche intervenait en consécration du principe de concertation et de dialogue, auquel le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde une «importance majeure». Ainsi, une plateforme numérique dédiée à l'inscription des associations désirant participer à cette consultation pour émettre leurs avis et formuler leurs propositions concernant ce projet de loi, le dernier délai ayant été fixé au 30 janvier, a-t-il précisé. Et d'ajouter à ce propos que «le rapport final de cette consultation nationale sera soumis le 4 février prochain». Le projet de loi sur les associations repose sur la diversification des sources de financement à travers le lancement de divers projets à caractère socioéconomique pour la gestion des activités des associations, a-t-il fait savoir, estimant que cette diversification était à même de renforcer le rôle de l'action associative dans la prise de décision au niveau local.

R.N.



RECYCLAGE DES DÉCHETS ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Plus de 6500 stagiaires formés

Le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE) a formé, en 2024, plus de 6.500 stagiaires à travers les différentes wilayas du pays et organisé des activités de sensibilisation aux questions environnementales visant à contribuer aux efforts de développement durable, selon le bilan 2024 de cet établissement public. Dans son bilan publié mercredi, le Conservatoire, placé sous la tutelle du ministère de l'Environnement

et de la Qualité de la vie, a indiqué que 6.529 stagiaires avaient été formés, l'année dernière, à travers 408 sessions de formation sur 86 thématiques, notamment le recyclage des déchets et le changement climatique. Ces sessions de formation ont bénéficié à des opérateurs économiques, des collectivités locales et des établissements publics et privés. Outre la formation, le CNFE et ses 45 annexes ont organisé un large éventail

d'activités éducatives et de sensibilisation aux questions environnementales. Ainsi, 856 ateliers pédagogiques ont été organisés, 323 clubs environnementaux ont été installés et 623 clubs ont été encadrés.

En matière de sensibilisation aux questions environnementales, le Conservatoire a organisé 1.598 journées de sensibilisation et 505 sorties pédagogiques. L'année écoulée a également été marquée par

l'organisation de 458 campagnes de reboisement et de 204 campagnes de nettoyage, qui ont contribué à l'amélioration du cadre de vie et à la promotion des comportements écoresponsables. En vue de renforcer l'interaction avec la société, le CNFE a organisé 480 expositions et portes ouvertes, mettant en lumière les initiatives et programmes environnementaux et encourageant les pratiques durables.

AGRICULTURE

L'INPV invite les céréaliculteurs à procéder au désherbage chimique

L'Institut national de la protection des végétaux (INPV) a invité, lundi dans un communiqué, l'ensemble des céréaliculteurs à procéder au désherbage chimique de leurs emblavures, afin d'assurer une levée homogène et parfaite. L'opération du désherbage, selon les explications de l'INPV, s'étale du stade «3 feuilles» jusqu'au stade «fin tallage»

pour la céréale et au stade «plantule» pour les mauvaises herbes. Pour réaliser cette opération de désherbage, l'institut recommande aux céréaliculteurs de choisir un désherbant en fonction de la nature de la flore adventice existante au niveau des champs, de veiller à ce que la rampe du pulvérisateur soit parallèle au sol sur toute la lar-

geur du traitement à hauteur de 50 cm et d'utiliser des buses à fentes adaptées au désherbage.

L'institut conseille également aux céréaliculteurs d'étalonner le pulvérisateur (toutes les buses doivent avoir le même débit), et enfin de traiter en conditions climatiques calmes, c'est-à-dire sans pluie ni vent. «La production de

céréales peut être compromise par une diminution considérable du rendement et de sa qualité, par l'effet concurrentiel entraîné par les mauvaises herbes à l'égard de l'ensoleillement, de l'eau et des éléments nutritifs, comme elles peuvent favoriser le développement des ravageurs et des maladies», explique l'Institut.

Des réseaux de voleurs de voitures démantelés

Dans le cadre de la lutte contre le crime sous toutes ses formes, les services de police d'Alger, représentés par la police judiciaire des circonscriptions administratives de Dar El Beïda, Hussein Dey, El Harrach et Draria, ont démantelé plusieurs bandes criminelles versées dans les vols de voitures, et à en récupérer 21,

tout en arrêtant 26 suspects. C'est ce qu'annonce ce mercredi un communiqué de la DGSN accompagné d'une vidéo. Ces affaires criminelles ont été enclenchées à la suite de plaintes déposées par des citoyens. Les suspects ont tous été déferés devant la justice après finalisation des procédures légales de rigueur.

18 blessés dans un accident de la route à Alger

18 personnes ont été blessées hier dans un accident de la route survenu dans la wilaya d'Alger, indiquent les services de la Protection civile. D'après la même source, l'accident

s'est produit à 09 h 14 suite à une collision impliquant un bus de transport de voyageurs et un véhicule touristique sur la RN 05 près de la commune de Rouïba.

TRAFIC DE PSYCHOTROPES ET DE DROGUES

Arrestation de six dealers à Bouira

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, notamment le trafic illégal de drogues et de substances psychotropes, les éléments de l'unité mobile de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Bouira ont procédé à l'arrestation de six individus en possession de drogues et de psychotropes. Cette opération fait suite à des informations confirmées indiquant qu'un individu, recherché et récidiviste, avait introduit une quantité de drogue et de psychotropes dans la ville de Bouira à bord d'un véhicule touristique. Après avoir mis en place un plan de surveillance, les policiers ont intercepté le véhicule suspect. Lors de l'intervention, le principal suspect a tenté de se débarrasser d'un objet, qui s'est avéré contenir 411 com-

primés d'Ecstasy, 6 grammes de poudre d'Ecstasy et 105 comprimés hallucinogènes. Une somme d'argent de 101 000 dinars, suspectée de provenir des ventes illicites, a également été saisie. Au cours de l'enquête, trois autres complices ont été identifiés et arrêtés. Ces derniers étaient en possession de comprimés psychotropes, d'une quantité de kif traité et de 1 103 500 dinars, issus probablement du trafic de drogue. Les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes après l'accomplissement des procédures légales. Cette opération témoigne de la vigilance et de l'efficacité des forces de sécurité dans la lutte contre le trafic de drogue et la criminalité organisée à Bouira.

AGENCE NATIONALE DES DÉCHETS

Signature d'une convention avec l'université d'Alger 1

L'Agence nationale des déchets (AND) a annoncé, hier, la signature d'une convention avec l'Université d'Alger 1 «Benyoucef Benkhedda» dans l'objectif de soutenir et d'accompagner les étudiants universitaires, porteurs d'idées et de projets liés à la gestion des déchets sur le terrain.

Inès B.

«**E**n application des instructions de la ministre de l'Environnement, Mme Nadjiba Djilali, relatives à l'encouragement de l'investissement au profit des jeunes, notamment les porteurs d'idées et de projets liés à la gestion des déchets, et dans le but de soutenir, accompagner et encadrer les étudiants universitaires, la responsable de la gestion de l'AND a supervisé, mardi 21 janvier 2025, la signature d'une convention de partenariat entre l'Agence nationale des déchets et l'Université d'Alger 1 «Benyoucef Benkhedda», indique l'AND. L'objectif de cette convention est de soutenir et d'accompagner les étudiants universitaires, porteurs d'idées et de projets liés à la gestion des déchets sur le terrain. Cette démarche s'inscrit également dans la stratégie du secteur visant à soutenir et développer l'économie circulaire, qui contribue à revitaliser l'économie nationale. Notons que l'Agence nationale des déchets (AND) a consacré un programme prévoyant l'accompagnement des étudiants et des porteurs de projets intéressés par la gestion intégrée des déchets. L'agence a conclu, à cet effet, près de 30 accords avec les universités et les écoles supérieures. Ainsi, 166 étudiants ont été encadrés au titre de l'année 2023. L'encadrement et l'accompagnement incluent, entre autres, l'élaboration d'études communes par l'Agence et les étudiants, en vue de développer des solutions aux problématiques liées aux déchets et l'association des étudiants aux sorties, afin de leur permettre de découvrir de près l'activité de gestion des déchets.

La valorisation de ces déchets par des procédés maîtrisés est devenue un défi majeur en Algérie, puisque environ 13 millions de tonnes de déchets solides sont produits annuellement, et cette quantité pourrait croître significative-



ment dans les années à venir. Les universités du pays sont donc appelées à mobiliser les jeunes étudiants pour repenser la gestion des déchets, sachant que la

problématique des déchets est prise en charge sérieusement à travers le monde, d'où l'urgence de penser à la réutilisation, au recyclage et à la valorisation de

ces déchets pour créer une énergie propre, créer de l'emploi, apporter une valeur ajoutée et redynamiser toute l'économie nationale. En matière de déchets, les étudiants peuvent travailler sur plusieurs thématiques et sur plusieurs types de déchets et essayer d'arriver à des solutions innovantes aux différents problèmes de déchets qui existent. La problématique des déchets est actuellement traitée dans les projets de fin d'études, par les start-up qui donnent des solutions à travers la technologie et le numérique, et à travers des applications et des plates-formes. Les universités doivent donc encourager les étudiants à explorer des solutions technologiques innovantes afin de réduire l'impact environnemental des déchets, d'améliorer les processus de recyclage et de promouvoir des pratiques durables au sein de leurs communautés. Par ailleurs et dans le cadre de la stratégie nationale de gestion des déchets tracée à l'horizon 2035, il est prévu de promouvoir le niveau du recyclage et de l'analyse organique des déchets ainsi que leur valorisation, et ce à travers l'optimisation du taux de traitement via le recyclage total des déchets ménagers à 30 % en 2035, ce qui créera des milliers de postes d'emploi directs. Aussi, la part des déchets ménagers et assimilés augmente chaque année, ce qui nécessite d'importants investissements dans le domaine de la collecte et du recyclage de ce type de déchets.

I. B.

FINANCES

Faid reçoit l'ambassadeur omanais et un principal actionnaire du Groupe Bahwan

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu mardi à Alger l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, M. Saïf Nasser Rachid Al Baddaa, accompagné de Saad Suhail Bahwan, l'un des principaux actionnaires du Groupe omanais Suhail Bahwan Holding, ainsi que de la société algéro-omanaise des engrais «AOA Spa», a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les deux parties se sont félicitées de la nouvelle impulsion des relations économiques bilatérales qui est intervenue notamment à la faveur de la

visite d'État du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman, à l'invitation de Sa Majesté le sultan Haïtham ben Tariq, du 28 au 30 octobre 2024, ajoute la même source. Ainsi, l'investisseur omanais n'a pas manqué d'exprimer sa «pleine satisfaction» quant au bon fonctionnement de son investissement en Algérie en partenariat avec la Sonatrach et a également fait part d'un «grand intérêt» du Groupe Bahwan pour étendre cet investissement et diversifier ses activités en Algérie. Cette perspective, a-t-il été précisé,

s'inscrit en droite ligne avec la décision des deux chefs d'État de procéder à la création d'un fonds d'investissement commun algéro-omanais, qui permettra le développement de partenariats et de projets communs dans des secteurs prometteurs tels que les énergies renouvelables, les industries pharmaceutique et automobile et l'agriculture saharienne, a fait savoir le communiqué. Cette rencontre a également été l'occasion d'évoquer des questions relatives aux facilitations et à l'amélioration du cadre juridique et réglementaire régissant l'investissement en Algérie et particulièrement celui lié à la fiscalité et aux IDE (investissements directs étrangers) pour une meilleure attractivité. Les deux parties sont convenues, par ailleurs, au terme de cette rencontre, d'œuvrer conjointement pour le renforcement et la consolidation des relations de coopération économique et financière en mettant à profit les grandes potentialités de partenariat gagnant-gagnant entre les opérateurs économiques des deux pays.

Les organisations patronales algériennes souhaitent œuvrer ensemble

Les présidents des organisations patronales algériennes ont exprimé mardi leur souhait d'œuvrer ensemble à l'émergence économique du pays et de faire de l'Algérie un acteur économique majeur au niveau régional et continental. Réunis au siège du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) à Alger, sur invitation de son président, Kamel Moula, les présidents des organisations patronales algériennes ont «salué la bonne performance économique du pays en 2024 et insisté sur les progrès nécessaires pour renforcer la croissance», explique un communiqué du CREA. À cet effet, «ils souhaitent œuvrer ensemble à l'émergence économique du pays», affirme la même source. Le communiqué a expliqué que, lors de cette rencontre, les présidents et les représentants du CREA, de l'UNEP, de la CGEA, du CEI, de l'ANEXAL, de la CAPC, de la CNPA, de la CAP et de la

CIPA ont échangé sur «l'évolution du climat des affaires en Algérie, sur le rôle de l'entreprise algérienne qui doit faire face aux nouveaux défis économiques et sur les enjeux posés par la situation économique mondiale». Ainsi, selon le document, conscients que l'économie mondiale va continuer à être confrontée à de

nouveaux défis avec les tensions géopolitiques et l'impact des changements climatiques, les patronats ont décidé «d'unir leurs forces, de mutualiser leurs efforts, de travailler en synergie et de faire bloc pour faire de l'Algérie un acteur économique majeur au niveau régional et continental».

PROJET DU NOUVEAU PALAIS DES EXPOSITIONS

Ghrieb s'enquiert de l'avancement des travaux

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Sifi Ghrieb, a effectué mardi une visite inopinée sur le site du nouveau projet du Palais des expositions afin de s'enquérir de l'avancement des travaux et du respect des délais et des normes définies, indique un communiqué du ministère. Lors de cette visite du projet, dont les travaux ont été confiés à la société publique économique des constructions métalliques «SNC METAL» (ex-Batimetal), filiale de la Société nationale de sidérurgie «SNS», le ministre s'est enquis des diffé-

rentes étapes de la réalisation de la première phase du projet, qui s'étend sur une superficie de 45.000 m². Cette première phase comprend la salle principale d'exposition, la salle du forum ainsi qu'un centre de conférences d'une capacité de 500 places, outre une salle de réunion de 200 sièges. Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'engagement du ministre à «suivre sur le terrain la mise en œuvre des projets stratégiques et à garantir le respect des normes et de la qualité par les sociétés de réalisation», selon la même source.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Un programme de 2.000 logements ruraux pour 2025

La wilaya de Bordj Bou-Arreridj a bénéficié, au titre de l'année 2025, d'un important programme d'aide à l'habitat rural. Ce quota vient ainsi renforcer un précédent programme déjà en place dans les 34 communes, qui prévoit la construction de 5.000 logements ruraux, portant ainsi le nombre total d'aides à 7.000 », précise les services de la wilaya.

L'habitat rural se renforce à Bordj Bou Arreridj. La wilaya a récemment bénéficié d'un important programme d'aides au logement rural pour l'année 2025, ont indiqué les services de la wilaya. Ce programme prévoit la construction de 2.000 logements répartis sur les 34 communes de la wilaya, ajoute la même source.

Ce quota vient ainsi renforcer un précédent programme déjà en place dans les 34 communes, qui prévoit la construction de 5.000 logements ruraux, portant ainsi le nombre total d'aides à 7.000 », précise les services de la wilaya, dans un communiqué publié sur la page Facebook officielle de la wilaya

Pour éviter tout retard dans la mise en œuvre du programme de l'habitat rural, les autorités locales ont pris une série de mesures avec l'installation en 2024 de cellules de suivi au niveau des daïras pour accélérer la distribution des anciens quotas d'aides, ce qui a permis à la



wilaya de bénéficier de nouveaux quotas et finaliser la distribution de 5000 aides dans le cadre des quotas de 2024, ont précisé les mêmes services. De même, les chefs de daïra ont été chargés d'assurer un suivi strict du dossier et d'adresser des mises en demeure pour accélérer l'établissement des listes des bénéficiaires lors des différentes phases administratives et techniques. Par ailleurs, la wilaya de Bordj Bou Arreridj va bénéficier prochainement d'un pôle industriel spécialisé dans les articles

scolaires. L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) compte proposer des assiettes foncières dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, destinées à l'investissement dans le domaine des articles scolaires, a indiqué récemment un communiqué de l'AAPI. La superficie de ces assiettes à vocation industrielle qui seront proposées sur la plateforme numérique de l'investisseur, varie entre 2000 m2 et 6000 m2, précise la même source. Cette initiative s'inscrit dans "le cadre de la

démarche visant à créer un pôle spécialisé en la matière, dans l'objectif de répondre aux besoins du marché national en articles scolaires de haute qualité", lit-on dans le communiqué qui ajoute que "les intéressés seront invités à assister à une journée de consultation qui sera organisée en collaboration avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), durant la deuxième semaine du mois de février".

Pour ce faire, l'AAPI invite les porteurs de projets activant dans le domaine de la fabrication des articles scolaires à manifester leur intérêt, via le lien dédié à cet effet sur son site web, en définissant le produit final devant être fabriqué et la superficie minimale requise pour la réalisation du projet, a conclu le communiqué.

BORDJ BADJI MOKHTAR

27^{ÈME} FÊTE DU DROMADAIRE DU 23 AU 25 JANVIER

La wilaya de Bordj Badji Mokhtar, à l'extrême sud du pays, abrite du 23 au 25 janvier prochain, la 27^{ème} édition de la fête du dromadaire, qui se tiendra cette année sous le slogan "Dromadaire, une richesse, un héritage", indiquent les services de la chambre de l'agriculture de la wilaya.

Dans ce cadre, le président de la chambre, Haiballah Belbali, a déclaré à l'APS que "cette édition, qui connaîtra la participation de huit (8) wilayas du sud du pays, vise à mettre en valeur la culture populaire et le patrimoine matériel et immatériel dont regorge la région de +Tanezrouft+, notamment la richesse animale, dont l'élevage camelin, notamment dans les communes de Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine". De son côté, le Com-

missaire du festival, Lansari Baba Ahmed, a indiqué que "le programme de cet événement patrimonial, qui se déroulera dans la vallée d'Achday, l'une des zones pastorales de la région de Abane Ramadan, connue sous le nom +Tin Tiraout+ comportera diverses activités culturelles, des spectacles folkloriques et artistiques, des expositions sur l'artisanat locale, ainsi que de l'organisation d'une course de dromadaire. Une visite de terrain a été effectuée récemment par le président de la chambre de l'agriculture, le chef de la daïra de Bordj Badji Mokhtar et le commissaire du festival au point kilométrique (PK-50), afin d'inspecter le site qui abritera cette manifestation patrimoniale annuelle, et prévoir tous les moyens pour assurer sa réussite.

HASSI MESSAOUD

ALGÉRIE TÉLÉCOM INAUGURE UN NOUVEAU BUSINESS CENTER

Algérie-Télécom (AT) a annoncé, mardi, l'inauguration à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla, d'un nouveau Business Center dédié aux professionnels et entreprises du Sud du pays, indique un communiqué d'AT. Algérie Télécom a le plaisir d'annoncer l'inauguration, ce mardi 21 janvier 2025, d'un tout nouveau Business center à Hassi Messaoud, dans la wilaya de Ouargla, spécialement dédié aux professionnels et entreprises du Sud du pays, notamment dans cette région connue pour être un pôle majeur de l'industrie

des hydrocarbures", précise la même source. Ce nouvel espace propose "un large éventail de services corporate et vise à offrir un accompagnement sur mesure pour répondre aux besoins de connectivité à très haut débit et aux solutions technologiques proposées par Algérie Télécom", ajoute le communiqué, notant que la cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de hauts cadres centraux et régionaux d'Algérie Télécom, "reflétant ainsi l'importance stratégique de ce projet". A travers cette nou-

velle infrastructure, Algérie Télécom réaffirme son engagement à offrir des services innovants et performants aux professionnels", ajoute la même source, soulignant que cette infrastructure "s'inscrit dans une stratégie globale visant à contribuer à la croissance économique nationale et à consolider la position d'Algérie Télécom en tant qu'acteur majeur du secteur des télécommunications". Pour plus d'informations, AT invite ses clients à consulter son site web à l'adresse électronique : www.algerietelecom.dz.

SAISIE DE PLUS DE 109 KG DE COCAÏNE À ORAN 5 INDIVIDUS PLACÉS EN DÉTENTION PROVISOIRE

Cinq individus, impliqués dans une affaire de saisie de plus de 109 kg de cocaïne à Oran, ont été placés en détention provisoire, indique mardi un communiqué du procureur de la République près le tribunal du pôle pénal spécialisé d'Oran. "En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal du pôle pénal spécialisé d'Oran informe que dans le cadre de la lutte contre les crimes de drogues,

de psychotropes et de blanchiment de leurs revenus, le Service régional de lutte contre le crime organisé (ouest), relevant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), a procédé le 13 janvier 2025 à la saisie d'une quantité de drogue dure (cocaïne) de 109 kg et 896 g, ainsi qu'une somme de 116.666.000 Da qui se trouvaient dans le véhicule et le domicile (Oran) d'un des suspects, outre six véhicules de différentes marques", précise le communiqué. L'enquête

préliminaire a permis l'arrestation de cinq individus, qui ont été présentés le 21 janvier 2025 et déférés devant le juge d'instruction pour importation, possession, stockage et acquisition de drogues pour leur mise en vente dans le cadre d'une bande criminelle organisée, outre la contrebande et le blanchiment d'argent". ; Après avoir auditionné les mis en cause, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire, conclut la même source.

PUBLICITÉ



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
ENTREPRISE NATIONALE DE COMMUNICATION, D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL DE 7.750.000.000 DA

Direction Centrale de Marketing et de Communication

Alger le

21 JAN. 2025

Ref n° 21/DCMC/2025

Communiqué

Les Editions l'ANEP ont le plaisir de vous inviter à une rencontre autour de l'ouvrage « Les crimes de guerre de la France en Algérie (1830-1847) » avec l'auteure et universitaire madame Karima AIT DAHMANE, suivie d'une séance de vente-dédicace, le samedi 25 janvier 2025 à partir de 14h à la librairie Chaïb Dzaïr sise 01, avenue Pasteur, Alger-Centre.

Le public est convié



Siège social : 50, Rue Khelifa Boukhalifa - BP 355 Alger-gare
+213 0 21 23 64 89 - Fax : +213 0 21 23 64 90
@ contact@anep.com.dz
www.anep.com.dz

LES INJECTIONS AMAIGRISSANTES

Les médicaments anti-obésité ne sont pas sans risques

Les médicaments anti-diabète sont en vogue pour lutter contre l'obésité. Un succès fulgurant qui aigüise l'appétit de l'industrie pharmaceutique. Toutefois, les médecins insistent sur la nécessité d'encadrer leur prescription pour protéger les patients des effets secondaires qui peuvent être graves.

Les médicaments anti-obésité très en vogue sur les réseaux sociaux qui connaissent un succès fulgurant ces dernières années pour leur capacité à permettre une perte de poids rapide et sans effort. Parmi eux, les médicaments Ozempic et Wegovy qui contiennent du semaglutide, un composé qui imite une hormone régulant la faim, permettant ainsi de diminuer l'appétit et de favoriser une perte de poids chez les patients. Prescrits sous le nom Wegovy aux personnes en surpoids, et Ozempic aux patients atteints de diabète de type 2, ces traitements ne sont pas sans risques. Leur utilisation a suscité des débats, notamment après que des personnalités publiques ont témoigné de leurs expériences difficiles.

En effet, derrière la perte de poids fulgurante, ces injections, prises parfois sans prescription médicale, ont des effets secondaires graves. Cela peut aller de la paralysie complète du système digestif, constipation, nausées, troubles digestifs, fatigue et peut même entraîner des problèmes cardiaques ou rénaux chez certaines personnes ou encore un cancer particulier de la thyroïde.

Les autorités sanitaires, telles que la Food and Drug Administration (FDA) aux Etats-Unis et le National Institute for Health and Care Excellence (NICE) au Royaume-Uni, estiment que ces traitements sont destinés pour le contrôle chronique du poids chez les adultes obèses souffrant d'au moins une affection liée à l'obésité, l'hypertension ou le diabète de type 2, par exemple. Elles soulignent que leur utilisation doit s'accompagner d'un régime hypocalorique et d'une activité physique.

Le Wegovy est administré par piqûre dans le ventre, une fois par semaine, avec un stylo injecteur



leur qui libère une molécule. Celle-ci a un double effet : elle ralentit la vidange gastrique et, dans le même temps, elle envoie au cerveau un signal de satiété. Avec le Wegovy et Mounjaro, les personnes obèses peuvent perdre en moyenne 15% de leur poids.

LES EXPERTS DE SANTÉ APPELLENT À LA VIGILANCE

Mais attention, ces médicaments doivent être réservés aux malades qui souffrent d'obésité, car c'est une maladie chronique. Face aux prescriptions croissantes de traitements contre le diabète qui agissent aussi contre l'obésité, et aux risques associés, les professionnels de santé appellent à la plus grande vigilance mettant en garde contre d'éventuels effets indésirables graves.

Les experts insistent sur la nécessité d'imposer de nouvelles restrictions pour la prescription des médicaments utilisés dans le traitement de l'obésité, estimant que seuls les médecins spécialisés en endocrinologie-diabétologie-nutrition sont habilités à prescrire ces traitements aux patients ayant un indice de masse corporelle (IMC) «initial supérieur ou égal à 35kg/m²».

Par ailleurs, ces médicaments doivent être délivrés chez des patients âgés de moins de 65 ans, et en deuxième intention, c'est-à-dire après l'échec d'un premier traitement, ici «en cas d'échec de la prise en charge nutritionnelle et en association à un régime hypocalorique et à une activité physique».

Avec ces restrictions, les professionnels de santé veulent endi-

guer les «mésusages» «avérés» de ces produits, «notamment le détournement à des fins esthétiques par des personnes pour qui ce traitement n'est pas indiqué», pouvant mener à des effets indésirables parfois graves.

Les études ont démontré plusieurs cas d'effets indésirables rares, comme des pancréatites ou des occlusions intestinales. Des recherches sur des effets indésirables à long terme «actuellement non-connus ou très rares» comme des cancers sont également annoncées.

Ces médicaments, presque miraculeux, sont une aubaine pour les laboratoires qui les fabriquent, face à un marché gigantesque. En 30 ans, le nombre d'adultes obèses dans le monde a doublé, atteignant presque le milliard. En 2023, les médica-

ments amaigrissants Ozempic et Wegovy, devenus populaires grâce à des célébrités, ont été au centre d'une mise en garde après que 3 000 Britanniques ont signalé des problèmes de santé liés à leur usage. Ces traitements, destinés à favoriser la perte de poids, ont suscité de nombreuses plaintes, allant de troubles digestifs à des cas de dépression, de vertiges et de troubles de la vision. Quatre décès ont même été rapportés en lien avec ces médicaments, ce qui a renforcé l'inquiétude des autorités sanitaires britannique. Les experts s'inquiètent des risques associés à l'utilisation non contrôlée de ces traitements. Tam Fry, président du National Obesity Forum, a averti que bien que certains patients puissent bénéficier du semaglutide, les effets secondaires sont réels et potentiellement dangereux. Il a insisté sur la nécessité d'une surveillance médicale rigoureuse pour toute personne suivant ce traitement, rappelant que les injections ne devraient jamais être administrées sans prescription. Abondant dans le même sens, le fabricant des deux médicaments, Novo Nordisk, recommande aux patients de suivre les indications approuvées et de ne prendre les traitements qu'avec la supervision d'un professionnel de la santé. Les experts de la santé continuent d'exhorter à la prudence. Si ces traitements peuvent aider à la perte de poids et à l'amélioration globale de la santé, les risques liés aux effets secondaires, notamment les troubles psychologiques et les complications physiques, ne doivent pas être ignorés. Alors que de plus en plus de patients se tournent vers ces médicaments pour maigrir rapidement, la vigilance reste de mise afin d'éviter des conséquences qui peuvent être fatales. **A.B.**

TRAITEMENT DU DIABÈTE ET DE L'OBÉSITÉ

L'OMS met en garde contre l'utilisation de médicaments falsifiés

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a émis une alerte produit médical concernant les médicaments à base de semaglutide falsifiés, utilisés pour le traitement du diabète de type 2 et de l'obésité dans certains pays. Cette alerte concerne 3 lots falsifiés de produits médicaux contenant du semaglutide (de la marque Ozempic), qui ont été détectés au Brésil en octobre 2023, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en octobre 2023 et aux États-Unis d'Amérique en décembre 2023. Depuis 2022, le Système mondial de surveillance et de suivi de l'OMS voit augmenter le nombre de signalements de produits falsifiés contenant du semaglutide dans toutes les régions géographiques. Il s'agit du premier avis officiel publié par l'OMS après confirmation de certains signalements. «L'OMS conseille aux professionnels de la santé, aux autorités de réglementation et au public de prendre

connaissance de ces lots de médicaments falsifiés», a déclaré la Dre Yukiko Nakatani, Sous-Directrice générale de l'OMS chargée de l'accès aux médicaments et aux produits de santé. «Nous appelons les parties concernées à cesser toute utilisation de médicaments suspects et à signaler de tels médicaments aux autorités compétentes».

Les médicaments à base de semaglutide, dont font partie les produits falsifiés de la marque susmentionnée, sont prescrits aux personnes atteintes de diabète de type 2 afin d'abaisser leur niveau de glycémie. Ils réduisent également le risque d'événements cardiovasculaires. Ces médicaments s'administrent généralement par injection sous-cutanée hebdomadaire, mais ils se présentent aussi sous la forme de comprimés à prendre quotidiennement par voie orale. Il a été démontré que ces produits coupent l'appétit en plus d'abaisser le niveau de gly-

cémie, et ils sont donc de plus en plus prescrits à des fins d'amaigrissement dans certains pays. L'OMS a observé une augmentation de la demande pour de tels médicaments, ainsi qu'une hausse du nombre de signalements de falsification. Ces produits falsifiés peuvent avoir des effets néfastes sur la santé. En effet, s'ils ne contiennent pas les composants de base nécessaires, ils peuvent entraîner des complications liées à une glycémie ou un poids non contrôlés. Dans d'autres cas, le dispositif d'injection peut contenir un autre principe actif non déclaré, tel que de l'insuline, ce qui entraîne divers risques et complications imprévisibles. Les médicaments à base de semaglutide ne font pas partie des traitements recommandés par l'OMS pour la prise en charge du diabète, car ils présentent actuellement un coût élevé. Les obstacles liés au coût rendent ces produits inadaptés à une approche de santé publique, qui vise

à assurer l'accès le plus large possible aux médicaments au sein de la population et à trouver un équilibre entre les normes de soins établies et ce qui est faisable à grande échelle dans des contextes où les ressources sont limitées. De plus, il existe des traitements plus abordables pour le diabète, produisant des effets analogues à ceux des médicaments à base de semaglutide sur la glycémie et les risques cardiovasculaires. L'OMS travaille actuellement à l'élaboration d'un guide de recommandations rapides sur l'utilisation possible des agonistes des récepteurs du glucagon-like peptide 1 (AR GLP-1) - dont les médicaments à base de semaglutide - pour le traitement de l'obésité chez l'adulte et dans le cadre d'un modèle de soins plus complet. Il s'agit d'une classe de médicaments utilisés pour le traitement du diabète afin d'abaisser le niveau de glycémie et de favoriser l'amaigrissement.

TURQUIE

76 morts dans l'incendie d'un hôtel

Le bilan du sinistre, qui s'est déclaré pour une raison encore inconnue dans les étages supérieurs du bâtiment, en pleine nuit mardi, s'est alourdi dans la soirée. Le président turc, Recep Tayyip Erdoğan, a annoncé une journée de deuil national mercredi.

Soixante-seize personnes ont trouvé la mort dans l'incendie qui a ravagé leur hôtel, en pleine nuit mardi, dans une station de ski du centre de la Turquie, selon un nouveau bilan du ministre de l'intérieur, Ali Yerlikaya, qui s'est rendu sur place. Après ce drame, le président turc, Recep Tayyip Erdoğan, a annoncé qu'une journée de deuil national aurait lieu mercredi.

Un précédent décompte faisait état de soixante-six morts et de cinquante-et-un blessés, a rappelé le ministre, qui a précisé que le travail d'identification des victimes se poursuivait à l'hôpital de Bolu, la capitale régionale. «Les ultimes recherches seront conduites demain [mercredi] matin par les équipes de l'AFAD», l'agence de secours turque, a assuré M. Yerlikaya, alors que la nuit rend difficiles les fouilles dans les décombres. Selon Tanju Ozcan, le maire de Bolu, dont dépend la station de Kartalkaya, le feu a été maîtrisé en fin de matinée et les autorités locales redoutent désormais l'effondrement du bâtiment de dix étages. La station de Kartalkaya, située à 170 kilomètres au nord-ouest d'Ankara, est adossée à une falaise, ce qui a compliqué l'intervention des pompiers. Le ministre du tourisme, Mehmet Nuri Ersoy, a assuré sur le réseau



social X que l'hôtel avait été inspecté et certifié par les pompiers en 2021 et en 2024. Quatre personnes, dont le propriétaire de l'établissement, ont été arrêtées et placées en garde à vue, mardi, a annoncé le ministre de la justice turc, Yilmaz Tunç. Près de 270 pompiers et secouristes ont été mobilisés pour venir à bout du feu qui s'est déclaré dans les étages supérieurs, pour une rai-

son encore inconnue, a expliqué le ministre, qui a ajouté que le sinistre avait débuté à 3 h 30 du matin. Il s'est ensuite rapidement propagé au reste du bâtiment en raison du bardage en bois, ont rapporté les médias turcs, dont les images ont montré de grandes flammes s'échappant des fenêtres supérieures et du toit, ainsi que des panaches de fumée noire. Plus de 230 clients se trouvaient

dans l'hôtel, en pleines vacances d'hiver nationales, a précisé la chaîne de télévision privée NTV, qui affirme que trois personnes ont trouvé la mort en sautant par les fenêtres. Les employés de l'hôtel, le Grand Kartal, ont aidé à l'évacuation des clients, mais les témoins et les médias sur place ont dénoncé l'absence d'alarme et de détecteur de fumée. «Aucune alarme ne s'est

déclenchée, [il n'y avait] aucun détecteur de fumée ni [de] sortie de secours, alors qu'il y avait de la fumée jusqu'au dixième étage», a dénoncé sur les télévisions un quinquagénaire en pleurs, qui se trouvait en famille depuis dimanche dans l'établissement. «Les gens appelaient à l'aide, ils demandaient des couvertures pour pouvoir sortir par les fenêtres, a témoigné Baris Salgur, employé d'un hôtel voisin. On leur a apporté ce qu'on trouvait, des cordes, des oreillers et même un canapé... Quand les flammes se sont approchées d'eux, certains se sont jetés dans le vide.»

Le ministre de la justice a annoncé l'ouverture d'une enquête confiée à «six procureurs» et la formation d'un comité d'experts pour les appuyer. Devant sa formation, le Parti de la justice et du développement, réuni en congrès, Recep Tayyip Erdoğan a également assuré que «tout sera[it] mis en œuvre pour faire la lumière sur tous les aspects du drame et pour demander des comptes aux responsables».

Mardi soir, les familles étaient rassemblées devant l'hôpital de Bolu, dont la morgue accueille les corps des victimes. Dix-neuf personnes restaient hospitalisées, dont une dans un état grave, selon le ministre de l'intérieur.

TRUMP RÉITÈRE SA MENACE

Les pays européens vont être soumis à des droits de douane

Les pays européens vont être soumis à des droits de douane, «seul moyen» pour les Etats-Unis «d'être traités correctement», a estimé mardi le président américain Donald Trump, ajoutant que les produits chinois seront taxés à 10% à compter du 1er février.

«L'UE est très mauvaise pour nous. Ils nous traitent très mal. Ils ne prennent pas nos voitures ou nos produits agricoles. En fait ils ne prennent pas grand-chose», a déclaré le président américain, qui a ajouté «donc ils sont bons pour des droits de douane». Interrogé par la presse à la Maison Blanche, M. Trump a également assuré que son gouvernement discutait «de 10% de droits de douane sur les produits chinois car ils envoient du fentanyl au Mexique et au Canada», qui est au final consommé aux Etats-Unis. «C'est sans doute pour le 1er

février, c'est la date que nous regardons», a ajouté Donald Trump, ce qui correspond à la date annoncée la veille pour l'application de 25% de droits de douane sur les produits mexicains et canadiens. Présente au Forum économique de Davos (Suisse) mardi, la présidente de la Commission européenne (CE), Ursula von der Leyen, a assuré que l'Europe était prête à discuter avec le gouvernement américain, tout en rappelant que Washington était un partenaire commercial majeur. «Notre première priorité est d'entamer rapidement des discussions, sur nos intérêts communs et d'être prêts à négocier», a-t-elle assuré, «nous serons pragmatiques mais nous resterons fermes sur nos principes : la défense de nos intérêts et le respect de nos valeurs». Mais elle a également tendu la main vers la Chine, rappelant

que «l'Europe continuera à prôner la coopération, pas seulement avec nos amis de longue date (...) mais aussi avec tous les pays avec qui nous avons des intérêts communs.» «Le message que nous adressons au reste du monde est simple: nous sommes prêts à engager un dialogue avec vous si cela peut conduire à des avantages réciproques», a-t-elle encore souligné, assurant vouloir «approfondir» la relation entre Bruxelles et Pékin. Durant sa campagne présidentielle, M. Trump avait déjà dénoncé le déficit commercial des Etats-Unis vis-à-vis de l'UE, comparant le bloc à «une petite Chine», qui «profite» de la première puissance économique mondiale. «Nous avons un déficit commercial avec l'UE de 350 milliards de dollars», a-t-il insisté mardi, «la Chine est agressive mais il n'y a pas que la Chine. D'autres

pays sont aussi de grands agresseurs». Le déficit commercial américain dans ses échanges avec l'UE s'élevait en 2023 à 131 milliards de dollars, selon les données du représentant de la Maison Blanche pour le Commerce (USTR) et se concentre principalement sur quatre pays, l'Allemagne, la France, l'Irlande et l'Italie. Mais les causes sont variables : le déficit commercial avec l'Allemagne est principalement de nature industrielle, alors que celui avec l'Irlande est en grande partie liée à l'installation des sièges européens des grands groupes américains sur l'île, qui y profitent de sa fiscalité très avantageuse pour réduire leurs impôts, tant dans le reste de l'Europe que vers les Etats-Unis.

Avant d'être réélu, Donald Trump avait déjà menacé l'UE d'imposer des droits de douane sur les produits européens, à moins que le bloc n'augmente ses achats en pétrole et gaz américains. Le commissaire européen à l'Economie, Valdis Dombrovskis, avait assuré lundi, après l'investiture de M. Trump, que l'UE était «prête à défendre ses intérêts économiques, comme nous l'avons déjà fait lors du premier gouvernement Trump lorsqu'il a introduit des droits de douane sur l'acier et l'aluminium».

Le président américain avait en effet déjà imposé des droits de douane sur l'acier et l'aluminium afin de protéger l'industrie américaine qu'il estimait être confrontée à une concurrence déloyale venant des pays asiatiques et européens. Il avait également imposé une série de produits européens durant son premier mandat, en représailles au différend commercial opposant Washington et Bruxelles quant à leurs subventions respectives envers leur constructeur aérien local, Boeing et Airbus.

SOUDAN

16 civils tués dans la région du Darfour

Seize civils ont été tués et 18 autres blessés lundi dans un bombardement des paramilitaires contre un camp de déplacés frappé par la famine dans la région du Darfour, dans l'ouest du Soudan, a indiqué hier un groupe de secouristes, cité par l'AFP. L'attaque a eu lieu à Al-Facher, la capitale du Darfour-Nord qui est assiégée depuis plus de six mois par les Forces de soutien rapide (FSR, paramilitaires), en guerre contre l'armée régulière depuis avril 2023. Les FSR ont visé avec leur artillerie un marché du camp de déplacés d'Abou Chouk tôt lundi, a déclaré un groupe de secouristes bénévoles de Abou Chouk, faisant état de 16 civils morts et 18 autres bles-

sés. En décembre, selon des agences de l'ONU s'appuyant sur un rapport du système de classification de la sécurité alimentaire (IPC), la famine s'est installée dans trois camps de déplacés au Darfour-Nord, dont Abou Chouk, frappant aussi les habitants et les communautés déplacées dans les monts Nouba, dans la région du Kordofan-Sud (sud). La famine a déjà été déclarée à Zamzam, un autre camp de déplacés à Al-Facher. Al-Facher, une ville de deux millions d'habitants assiégée par les FSR depuis mai, a connu certains des pires combats de la guerre alors que l'armée se bat pour conserver son dernier bastion dans la vaste région du Darfour. La

quasi-totalité du Darfour est aux mains des FSR, qui ont également pris le contrôle de pans entiers de la région du Kordofan, au sud. L'armée régulière contrôle toujours le nord et l'est du pays. La région de Khartoum est divisée entre les deux camps. La guerre au Soudan a coûté la vie à des dizaines de milliers de personnes et déraciné plus de 12 millions de personnes, créant la pire crise de déplacement au monde, selon les Nations unies. L'IPC a déclaré que 24,6 millions de personnes, soit environ la moitié de la population du Soudan, devraient être confrontées à «des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë» d'ici mai.

CAN 2025

Les Verts connaîtront leurs adversaires le 27 janvier

C'est le lundi 27 janvier que l'EN algérienne de football connaîtra ses adversaires pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2025) qui aura lieu entre le 21 décembre et le 18 janvier 2026.

Marouane A.

La Confédération africaine de football a décidé donc de programmer le tirage au sort de cette compétition lors de cette date, sachant que la cérémonie devrait démarrer à 19h, heure algérienne et verra la participation des délégations des 24 nations qualifiées. Il faut savoir que les vingt quatre équipes qualifiées à ce rendez-vous continental seront réparties en six groupes de quatre. A l'issue de la phase de groupes, les deux meilleures équipes de chaque poule, ainsi que les quatre meilleures troisièmes, accéderont aux huitièmes de finale. Le coup d'envoi de la CAN 2025 sera donné le 21

décembre 2025, tandis que la finale aura lieu le 18 janvier 2026. Pour ce qui est de ce tirage au sort, il y aura d'abord des chapeaux qui seront constitués, selon le rang de chaque équipe au classement-FIFA.

Le premier chapeau concerne les équipes qui sont dans les premières places africaines du classement, et l'Algérie en fait partie grâce aux résultats probants réussis que ce soit dans les éliminatoires de la CAN 2025 et dans celles du Mondial 2026 aussi.

Cela devrait permettre aux Verts d'éviter les gros bras du continent noir et donc lui donner plus de chances pour aller le plus loin possible dans cette compétition.

MANDI EXPULSÉ, AMOURA DANS L'ÉQUIPE-TYPE

Par ailleurs, et concernant les joueurs de la sélection nationale, certains éléments de l'EN ont connu des fortunes diverses, cette semaine. Ainsi, le défenseur central des Verts, Aïssa Mandi, qui évoluait avec son club le LOSC Lille, à Anfield à Liverpool, n'est pas allé à bout de son match comptant pour la Ligue des champions d'Europe, après son expulsion à la 62e. Il avait écopé d'un deuxième carton jaune pour une faute sur Luis Diaz. Cette décision était jugée logique, mais elle était lourde de conséquences pour Lille. Réduits à 10, les Dogues ont dû redoubler d'efforts pour contenir les assauts de Liver-



pool. Pas de chance donc pour le joueur algérien qui a assisté, impuissant à la défaite de son équipe par Liverpool, qui avait mis fin à une impressionnante série de 21 matchs sans défaite toutes compétitions confondues pour les Dogues. De son côté, le rapide allier des Verts et de la formation allemande de Wolfsburg, Mohamed Amine Amoura a figuré dans l'équipe-type de la 18ème journée de Bundesliga publiée par le site spécialisé Sofascore, cette semaine. La bonne performance de Mohamed Amine Amoura a été récompensée ! En effet, le

joueur figure dans l'équipe type de la 18ème journée de Bundesliga publiée par le média spécialisé Sofascore. Buteur à deux reprises face au Bayern Munich ce week-end, le joueur s'est vu attribué l'excellente note de 8,7/10. Même si cette performance n'a pas permis aux siens de remporter la rencontre, l'international algérien a une nouvelle fois démontré ses capacités à être décisif. Mohamed Amine a pour le moment disputé 18 matches cette saison, marqué 8 buts et délivré 7 passes décisives.

M. A.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 9E J)

Le CRB neutralisé par la JSK

Le CR Belouizdad, a été tenu en échec à domicile par la JS Kabylie 1-1 (mi-temps : 0-0), mardi soir au stade olympique du 5-juillet d'Alger, à l'occasion de la mise à jour de la 9e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football. La première

re période a été relativement à l'avantage du Chabab, plus entreprenant. Le vice-champion d'Algérie aurait pu rejoindre les vestiaires à la pause avec un avantage, n'était le but refusé par l'arbitre Bouab, pour une position de hors-jeu de Belkhir (38e), après consultation de la VAR. Après la pause citron, le CRB a accentué sa domination, jusqu'à pousser les "Canaris" à la faute. Ayant bénéficié d'un penalty, Belkhir est revenu à la charge, mais a raté son duel avec le portier kabyle Hadid (63e). Ce n'était que partie remise, puisque le club phare de

"Laâquiba" est parvenu, enfin, à trouver la faille grâce à Mahious (69e). Alors que le CRB croyait tenir sa victoire, la JSK est parvenue à remettre les pendules à l'heure, contre le cours de jeu, grâce au rentrant Malki, bien servi en profondeur par Hamidi. Avec ce résultat, la JSK conforte sa position de leader avec 25 points, alors que le CRB remonte à la 5e place, en compagnie de l'USM Alger, le CS Constantine, l'ASO Chlef, et l'USM Khenchela, avec 20 points chacun. Le staff intérimaire de la JSK, conduit par Farid Zemiti, va remettre le relais au nouvel

entraîneur allemand Josef Zinnbauer, ce dernier entamera officiellement ses fonctions cette semaine, en remplacement d'Abdelhak Benchikha, démissionnaire. C'est le dernier match en retard de la JSK, alors que le Chabab compte trois autres rencontres à jouer contre le Paradou AC (25 janvier), le CS Constantine (29 janvier), et le MC Oran (2 février). Pour rappel, la reprise du championnat de Ligue 1 Mobilis (phase retour), aura lieu les 9 et 10 février prochain avec le déroulement de la 16e journée.

R.S.

ES SÉTIF

L'entraîneur tunisien Nabil Kouki de retour

L'Entente de Sétif, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé mardi avoir mis fin aux fonctions de l'entraîneur en chef de son équipe senior, Réda Bendris, et son remplacement par le Tunisien Nabil Kouki, qui a déjà occupé ce poste pendant trois saisons consécutives, entre 2019 et 2022. Agé de 54 ans (ndlr : né en mars 1970 à Béja / Tunisie), Kouki a dirigé plusieurs clubs pendant sa carrière, dont le Stade Tunisien, le Club Sportif Sfaxien, et le Club africain. Il connaît parfaitement le championnat algérien, car outre les trois saisons passées à l'ESS, il a dirigé d'autres clubs locaux, comme le CA Bordj Bou Arreridj (en 2013) et le CR Belouizdad (en 2023). La direction de l'Aigle noir a annoncé par la même occasion le recrutement de l'attaquant Mohamed Karim Bouhamidi, en provenance du championnat de première division du Luxembourg. D'autres joueurs seront recrutés pendant ce mercato hivernal. Leur noms seront dévoilés au moment opportun" a encore annoncé la direction sétifienne dans un communiqué, en remerciant son désormais entraîneur, Réda Bendris, pour tout ce qu'il a apporté au club pendant la période où il était en poste.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA LNFA

Les bilans de 2024 adoptés, la commission électorale approuvée

Les membres de l'Assemblée générale de la Ligue nationale du football amateur (LNFA), tenue à Alger en session ordinaire, ont adopté mardi à l'unanimité, les bilans moral et financier de 2024, le budget prévisionnel 2025, ainsi que la commission électorale, a indiqué l'instance dirigeante dans un communiqué.

25 membres, sur 34 membres statutaires, ont pris part à cette dernière réunion de la mandature 2020-2024, qui s'est déroulée en présence du représentant de la FAF, Djamil Ould Ammar, précise la même source. Au cours de ce rendez-vous, les membres

présents ont approuvé le renforcement de la commission électorale conformément à l'article 06 des statuts de la LNFA, à deux semaines de la tenue de l'Assemblée électorale, fixée au mardi 4 février.

La date du dépôt des dossiers de candidatures est fixée au mercredi 22 janvier au mercredi 26 janvier 2025 à 16h00 au plus tard. L'étude des dossiers est prévue le lundi 27 janvier 2025. Les candidats, dont le dossier est rejeté, peuvent éventuellement saisir la commission de recours au plus tard le mercredi 29 janvier 2025. La liste définitive des candidats rete-

nus sera arrêtée et affichée à partir du jeudi 30 janvier 2025, souligne la LNFA. Par ailleurs, concernant la convention FIFA-FAF, pour la couverture télévisuelle des matchs du championnat de Ligue 2 dans le cadre du projet appelé FIFA PLUS, l'opération commence à se mettre en place dans les meilleures conditions, assure la LNFA. "La société chargée de cette mission en Algérie arrive actuellement à assurer la couverture de 13 à 14 matchs en moyenne par journée. L'objectif suprême c'est d'arriver de couvrir la totalité du programme", informe le communiqué.

HANDBALL/ MONDIAL 2025 (COUPE DU PRÉSIDENT - GR.1 - 1ERE J)

Défaite de l'EN face à la Pologne

La sélection algérienne masculine de handball s'est inclinée face à son homologue polonaise sur le score 32 à

38 (mi-temps : 14-19), en match comptant pour la première journée du groupe 1 de la Coupe du président

(matchs de classement) du Championnat du monde 2025, disputé au Porec Zatica Arena, en Croatie. Dans l'autre rencontre du groupe 1, le Koweït a battu la Guinée sur le score de 26 à 24. Lors de la prochaine journée, prévue jeudi, l'Algérie sera opposée à la Guinée (15h30), alors que la Pologne défiera le Koweït (18h00). Versé dans le groupe B du Tour préliminaire, le Sept national a concédé trois défaites face au Danemark (22-47), l'Italie (23-32) et la Tunisie (26-25) et s'est classé à la quatrième et dernière place de la poule.

CYCLISME / TOUR DE MAURITANIE 2025

La sélection nationale à pied d'œuvre à Nouakchott

La sélection algérienne de cyclisme sur route est à pied d'œuvre depuis lundi à Nouakchott, en prévision de l'édition 2025 du Tour de Mauritanie, prévue en cinq étapes, du 22 au 26 janvier, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). Quatre

cyclistes composent cette sélection : Anès Riyahi, Hamza Mansouri, Abdallah Benyoucef et Nasr-Allah Essemiani, sous la direction du coach Abdelbasset Hannachi.

La délégation algérienne comptait d'autres membres parmi ses rangs, dont

le mécanicien Foued Hamza. Elle a préféré embarquer pour Nouakchott trois jours avant le début de la compétition, pour laisser aux athlètes le temps de bien récupérer, et augmenter par la même occasion leurs chances de performance.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

Le Barça revient de loin face au Benfica

Le FC Barcelone a beaucoup souffert pour s'imposer dans les derniers instants d'un match insensé sur la pelouse de Benfica (5-4), qui a longtemps mené grâce à un triplé de Pavlidis et aux erreurs du portier Szczesny, mardi soir à Lisbonne lors de la 7e journée de phase de ligue.

Dans les arrêts de jeu, alors que le tonnerre grondait au-dessus de la capitale portugaise, Raphinha a délivré son équipe d'une soirée jusqu'ici cauchemardesque, en signant un doublé au bout d'un contre éclair, pendant qu'à l'autre bout du terrain les joueurs de Benfica réclamaient un penalty, en vain.

Au final, avec ses 18 points, le Barça a conservé sa 2e place au classement de C1 derrière Liverpool et obtient lui aussi sa qualification directe pour les huitièmes de finale à une journée de la fin.

Mais le club blaugrana est revenu de loin, car il a été mené pendant la quasi totalité de cette rencontre frénétique.

Dans l'ambiance bouillante du Estadio da Luz, l'équipe locale a ouvert le score dès sa première action offensive: lancé dans la profondeur d'une défense blaugrana sans réaction, Alvaro Carreras a remis dans l'axe pour servir Vangelis Pavlidis, qui a marqué d'un tir à bout portant

(2e, 1-0). Le Barça a fini par entrer dans le match et aussitôt rétabli l'égalité grâce à un penalty converti par Robert Lewandowski, sanctionnant une faute commise sur Alejandro Balde (13e, 1-1).

Le Benfica a vite repris l'avantage sur le premier but gag du soir, quand le gardien barcelonais Wojciech Szczesny est sorti de sa surface pour tacler son coéquipier Balde. Héritant du ballon devant une cage vide, Pavlidis ne s'est pas fait prier pour doubler la mise (22e, 2-1).

9E BUT DE LEWANDOWSKI

La soirée du portier polonais a viré au cauchemar pendant que celle de l'attaquant grec de 26 ans prenait des allures de rêve: Szczesny a provoqué un penalty sur Aktürkoğlu et Pavlidis l'a converti pour signer un triplé (30e, 3-1).

L'entraîneur Hansi Flick pourra regretter la décision de laisser le gardien Inaki Pena sur le banc pour titulariser Szczesny, ex-portier de la Juventus sorti



de sa retraite à 34 ans pour pallier l'absence de l'Allemand Marc-André ter Stegen, gravement blessé au genou.

En deuxième période, sous une pluie battante, les Benfiquistes tentaient de résister aux charges successives du Barça lorsque leur gardien ukrainien Anatolij Trubin a commis à son tour une grosse bourde en dégageant un ballon sur la tête

de Raphinha, qui a ainsi réduit l'écart (64e, 3-2). Les Catalans ont alors à nouveau été distancés sur un but contre son camp du défenseur Ronald Araujo (68e, 4-2). Comme Szczesny, Araujo jouait lui aussi son premier match de C1 cette saison, en remplacement d'Inigo Martinez, blessé. Encore sur penalty, Lewandowski a marqué un doublé, son 9e but cette saison en

C1 (78e, 4-3), et le Barça a enchaîné avec l'égalisation d'une tête d'Eric Garcia (86e, 4-4). Entré en fin de rencontre, le vétéran argentin Angel Di Maria a failli redonner l'avantage à Benfica, mais il a perdu son duel contre Szczesny (90e). C'est Raphinha qui a fini par faire basculer la partie en faveur du Barça dans le temps additionnel (90+6, 4-5).

Et l'Atlético Madrid bat Leverkusen

A nouveau héroïque et renversant, l'Atlético Madrid, pourtant réduit à dix dès la 25e minute, est venu à bout du Bayer Leverkusen (2-1) lors de la 7e journée de Ligue des champions et fait un grand pas vers une qualification directe pour les huitièmes de finale. D'abord largement dominé sur sa pelouse du Metropolitano, l'Atlético s'est offert un nouveau braquage de dernière minute, porté par un doublé de son attaquant argentin Julian Alvarez en deuxième période (52e, 90e). L'ex-buteur de Manchester City a été le héros d'une soirée bien mal embarquée pour les Colchoneros, d'abord en égalisant contre le cours du jeu, puis en faisant exploser l'enceinte madrilène à quelques secondes de la fin du temps réglementaire, au bout de l'effort. Victorieux dans les dernières minutes de la partie pour la 14e

fois de la saison toutes compétitions confondues, comme face au PSG, l'Atlético réalise la très bonne opération de la soirée en s'emparant provisoirement de la troisième place (avec 15 points). Leverkusen (6e, 13 points) voit sa belle série de 12 succès d'affilée prendre fin de manière cruelle mais reste très bien placé pour faire partie du Top 8, les deux équipes étant déjà assurées de disputer la phase finale, à minima en barrages.

ALVAREZ RENVERSE TOUT

L'opposition de style attendue entre l'Atlético de Diego Simeone, toujours aussi combattif, et le Bayer Leverkusen de Xabi Alonso, véritable machine à buts, a accouché d'un duel âpre, qui a longtemps ressemblé à une attaque-défense assez caricaturale. Plombés par l'expulsion précoce du jeune milieu de terrain

espagnol Pablo Barrios pour un tacle violent au niveau du mollet du défenseur français Nordi Mukiele (25e), ses hommes, dominés dans tous les secteurs du jeu et acculés dans leur partie de terrain en première mi-temps, ont su, comme souvent, souffrir pour mieux revenir. Sûrs de leurs qualités techniques et de leur jeu de possession, les joueurs allemands ont attaqué avec minutie, jusqu'à percer la muraille rojiblanca, préservée jusqu'ici par un immense Jan Oblak, auteur de deux parades décisives (20e, 22e), juste avant la mi-temps. Après un sauvetage du défenseur central uruguayen José Giménez devant l'intenable Florian Wirtz, le défenseur équatorien Piero Hincapie a ouvert le score de la tête en reprenant un centre de Nordi Mukiele (45e+1, 1-0). Avec le match en main, les champions

d'Allemagne, se sont laissés surprendre au retour des vestiaires par les Colchoneros, même réduits à dix. Lancé dans la profondeur par un ballon d'Antoine Griezmann que tentait Jonathan Tah, l'Argentin Julian Alvarez a résisté au retour de Grimaldo pour ajuster le gardien tchèque Matej Kovar du gauche (53e, 1-1) et réveiller le Metropolitano et son public. Dans une fin de match tendue, Leverkusen a fini par craquer et Hincapie, premier buteur du match, a été exclu pour une faute sur Giuliano Simeone à la limite de la surface (77e), laissant ses coéquipiers disputer les quinze dernières minutes à dix contre dix. Julian Alvarez, bien placé dans la zone de vérité, s'est arraché et a fait preuve d'un énorme sang froid pour signer un doublé et offrir la victoire aux siens à la 90e minute.

Mbappé ne veut pas accabler Neymar

Arrivés le même été au PSG, en 2017, Neymar et Kylian Mbappé ont d'abord semblé s'entendre à merveille au sein du club francilien. Mais avec les années, et les contre-performances de l'équipe en Ligue des champions, les deux désormais ex-stars parisiennes se sont éloignées. Au point de virer à la brouille quand Lionel Messi a débarqué à Paris en 2021 en raison, selon le Brésilien, d'une jalousie de l'attaquant français envers la "Pulga". Des propos auxquels Kylian Mbappé a répondu avec classe avant le match entre le Real Madrid et Salzbourg en Ligue des champions. "Non (je ne vais pas répondre). La vérité, c'est que je n'ai rien à dire", a glissé l'attaquant madrilène au micro de TNT Sports Brasil. "Je suis très concentré sur ce que je fais ici, à Madrid. J'ai beaucoup de respect pour Neymar." Soucieux de ne pas jeter de l'huile sur le feu avec Neymar, Kylian Mbappé a insisté sur les côtés positifs de sa relation avec le Brésilien. Ensemble, les deux talents ont emmené le PSG jusqu'en fina-

le de la Ligue des champions. Et c'est bien sur les réussites plutôt que sur les tensions que le capitaine de l'équipe de France préfère se concentrer.

"JE PRÉFÈRE GARDER LE POSITIF"

"C'est sûr que je pourrais beaucoup parler de Neymar, mais je préfère garder le positif, d'un joueur unique dans l'histoire du football et de tous les moments que nous avons passés ensemble à Paris", a enchaîné Kylian Mbappé, en pleine forme ces derniers jours. Avant de

conclure d'un joli mot pour son ancien partenaire: "Maintenant, je suis à Madrid, je veux profiter de Madrid. Bonne chance à Neymar, à sa famille et à tous ses amis." Parti du PSG en 2023, poussé vers la sortie par Kylian Mbappé suggéreront même certains observateurs, Neymar a rebondi en Arabie saoudite du côté d'Al-Hilal. En fin de contrat cet été, le Brésilien discute pour une arrivée en MLS mais se verrait bien débarquer en prêt à Santos cet hiver. "J'ai mes trucs avec lui, on s'est un peu disputés,

mais il a été fondamental pour nous quand il est arrivé. Je l'appelais 'Golden Boy'. J'ai toujours joué avec lui, j'ai dit qu'il allait être l'un des meilleurs", avait ainsi estimé Neymar lors d'un entretien accordé à la légende Romario. "Je l'ai toujours aidé, je lui ai parlé, il est venu chez moi, nous avons dîné ensemble. (...) Nous avons eu de bonnes années d'association, mais après l'arrivée de Messi, il (Mbappé) était un peu jaloux. Et puis il y a eu quelques disputes, un changement de comportement."

CELTA DE VIGO

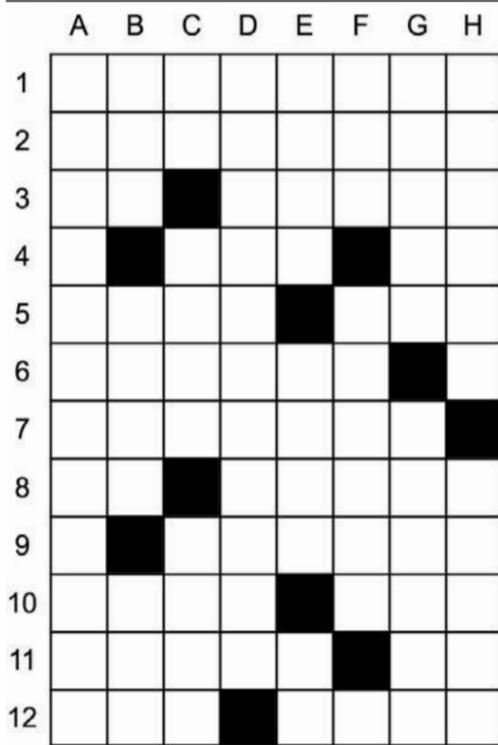
Direction la MLS pour Jonathan Bamba

Arrivé libre au Celta de Vigo à l'été 2023 depuis le Losc, Jonathan Bamba va quitter la Galice cet hiver. L'international ivoirien a effectué sa visite médicale lundi en Italie. Il va signer au Chicago Fire, qui a terminé la saison 2024 de

MLS à la dernière place de la conférence Est. Le montant du transfert se situe entre 3 et 4 millions d'euros. L'ancien joueur de Saint-Etienne s'engagera dans l'Illinois pour un contrat de quatre ans.

Titulaire régulier avec le Celta de Vigo en début de saison, Jonathan Bamba a disputé 12 matchs de Liga (10 titularisations, une passe décisive) mais a vu son temps de jeu se réduire depuis quelques semaines.

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

- A. Peintre qui consomme beaucoup d'eau.
- B. Présentée sans habits. Elle nous veut du bien. Fera l'affaire.
- C. Gallium au labo. Ils sont fauchés en été. Matière à la noix.
- D. Spécialiste des bons branchements.
- E. Revêtement imperméable. Préfixe qui donne des ailes. Chlore du chimiste.
- F. La voix qui commente. Privé de ventre.
- G. Fraction. Prénom qui rime avec jolie.
- H. Faucilles de druides. Dont le talon est usé.

VERTICALEMENT

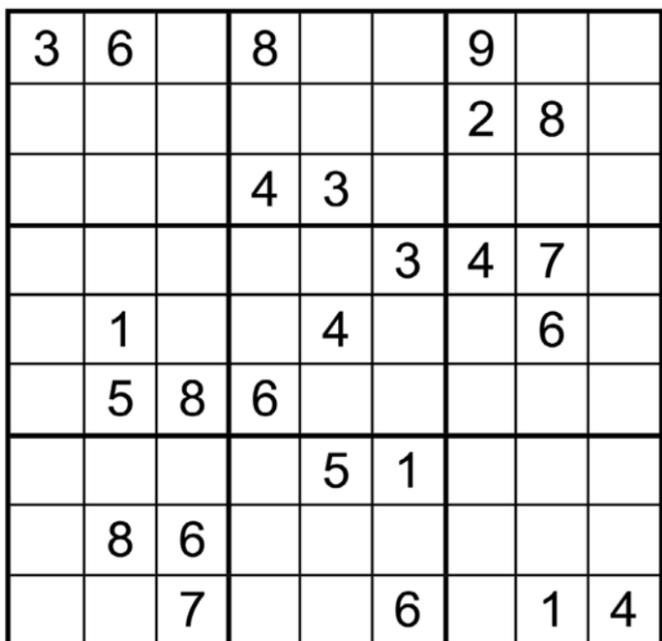
- 1. Chérubins.
- 2. Bon pour le job.
- 3. Sigle de l'Europe. Séjour diabolique.
- 4. Linguiste et romancier italien. Un père.
- 5. Prise d'otage. Cap à tenir.
- 6. Dignité musulmane.
- 7. Le bord du bois.
- 8. Pan de jupe. Il ne paie pas, dit-on.
- 9. Film qui retrace une vie.
- 10. Titre bien en cour. Il est prédestiné par dieu au salut.
- 11. Se débite en rondins. Pour un homme.
- 12. Elle prend goût avec le sirop. Bel et bien ficelée.

LES MOTS FLÉCHÉS

OBJETS NON IDENTIFIÉS	SUPPLIAS DIEU	DESSOUS	ABER EN BRETAGNE	TIRA LA LANGUE	PRIVÉS DE MOUVEMENT	
BOURGIGNONNE	PHÉNOMÈNES CELESTES	DÉVOREUR DE CONTES	AMATEUR DE SON	POÉSIE MODERNE	MACHIN... TRUC CHOUETTE	
FANTASIE						
EN PENTE RAIDE				LE NOIR LUI CONVIENT BIEN		
CROCHETS DOUBLES			D'UN CHIC TRÈS BRITANNIQUE			
FÉTIDE EN PHARMACIE					C'EST UNE ÉQUERRE	
STATION ÉMETTRICE	MANQUE D'AM- PLEUR				ACCUEIL- LIS EN FAMILLE	
DÉTIENS					ARBRE TROPICAL AU BOIS APPRÉCIÉ	DIFFUSÉ SUR LES ONDES
S'ABAN- DONNE (SE)						
TERRE D'ARTIS- TES					ÉLÉ- MENTAIRE	MOMENT DE DIS- CUSSION
L'IRIDIUM		IL A DÉJÀ TRACÉ LE SILLON	VOILE	SORTIE DE CHIEN	BÉRYL- LIUM DU CHIMISTE	
VIDER UN MELON	FLEUR DES JARDINS					
ADDITION	PETITE BOÎTE					
				CELLE DES CHAMPS EST SIGNÉ DE LIBERTÉ		
A NOUVEAU SUR PIED						



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AVARE AVEU BEMOL BEURRIER BLESSURE CIRCUIT DEFAUT DUPERIE EGLEFIN
 FELONIE GEAI HAIRE HIVER KAON MANOEUVRE OPEN PATE PLATE POSTICHE
 PROCREER RAPER SMOKING SUBIR SUBTILE TAOISTE VITALITE

E	B	E	S	V	R	H	R	B	D	D	N
H	G	L	R	U	I	A	V	E	U	E	R
C	N	L	E	V	B	T	E	M	P	F	E
I	I	E	E	S	U	T	A	O	E	A	I
T	K	R	R	F	S	E	I	L	R	U	R
S	O	A	C	I	I	U	O	L	I	T	R
O	M	V	O	U	A	N	R	N	E	T	U
P	S	A	R	N	I	H	G	E	A	I	E
E	T	A	P	E	E	T	A	L	P	M	B

42 CLICHÉS SERONT SÉLECTIONNÉS

Le Musée public maritime lance un concours de photographie

Le Musée public maritime national invite les photographes algériens à plonger leur regard dans les richesses méconnues du littoral national. À travers un concours inédit intitulé «Mon patrimoine maritime en photographie», l'institution propose de conjuguer art et mémoire collective pour promouvoir la beauté des côtes algériennes et sensibiliser à leur préservation.

Samy Terki

De Jijel à Tlemcen, en passant par Skikda, Alger ou Oran, les 14 wilayas côtières de l'Algérie constituent un véritable trésor patrimonial, à la fois matériel et immatériel. Monuments marins, paysages saisissants, traditions ancestrales ou gestes de pêcheurs, autant de récits que les photographes (qu'ils soient amateurs passionnés ou professionnels aguerris) sont invités à capturer. Pour refléter cette richesse, 42 clichés seront sélectionnés, soit une moyenne de trois par wilaya. Les participants doivent accompagner leurs œuvres d'une localisation précise des sites photographiés, une exigence qui souligne l'ambition documentaire et

patrimoniale de ce projet. Un jury composé d'experts en photographie et de spécialistes du patrimoine maritime algérien sera chargé de départager les participants.

La qualité artistique, la pertinence des clichés au regard du thème, ainsi que leur capacité à magnifier le patrimoine côtier, seront les principaux critères d'évaluation. Mais au-delà de la compétition, l'objectif est clair, sensibiliser le public à la richesse des côtes algériennes et documenter ces trésors pour mieux les transmettre aux générations futures. Les photographies retenues feront l'objet d'une exposition inédite, qui prendra place dans les couloirs du Musée public maritime national. Une manière de consacrer une résonance supplémentaire à ces

regards croisés sur le patrimoine côtier algérien. Pour permettre au plus grand nombre de répondre à cet appel artistique et citoyen, la date limite de soumission des œuvres a été prolongée jusqu'au 30 janvier 2025.

Dans un contexte où le patrimoine maritime souffre d'une reconnaissance parfois insuffisante, ce concours se présente comme une opportunité unique de mêler créativité et engagement. Il invite à voir, à transmettre, mais surtout à préserver. Les passionnés de photographie et d'horizons marins ont désormais une mission, saisir l'âme du littoral algérien et l'inscrire dans une démarche culturelle qui dépasse les frontières de l'instantané. À vos objectifs

S. T.

SIDI EL HOUARI (ORAN)

Cinq mois pour reconstruire la «Porte du caravansérail»

À Oran, l'histoire s'appête à reprendre vie. La «Porte du caravansérail», joyau d'architecture arabo-islamique inscrit sur la liste du patrimoine national, bénéficiera d'un projet de reconstruction ambitieux. Situé dans le parc «Abdelhamid Ben Badis», au cœur du vieux quartier historique de Sidi El Houari, ce vestige, témoin d'un passé prospère, retrouvera son éclat d'antan. La direction locale de la culture et des arts a confirmé hier que la structure chargée des travaux a été désignée, marquant ainsi le début d'un chantier qui devrait s'étendre sur cinq mois. Avec une enveloppe budgétaire de 30 millions de dinars, le projet vise à réhabiliter cet héritage historique tout en renforçant l'attractivité touristique d'Oran, capitale de l'Ouest algérien. Un bureau d'études a également été sélectionné pour superviser les travaux. Une fois les démarches administratives finalisées, les ouvriers investiront le site afin de restituer à cette porte monumentale son lustre d'autrefois.

UNE PORTE AUX MILLE RÉCITS

Construite en 1848, la Porte du caravansérail, également connue sous le nom de «Porte des caravanes du palais», était à l'origine l'entrée principale d'une auberge accueillant les caravanes marchandes, un lieu central dans la vie économique de l'époque.

Elle s'étendait sur une superficie de plus de 4000 m² avant de connaître un destin mouvementé. Transformée en hôpital Saint-Lazare lors de l'épidémie de choléra qui frappa Oran, elle fut démantelée en 1883. Son portail, unique vestige de cette époque, fut transféré en 1955 au parc Abdelhamid Ben Badis (anciennement parc Létang). Ce déplacement témoigne des efforts précoces de conservation, bien que partiels, pour préserver un symbole d'une époque révolue. La Porte du caravansérail n'est qu'un des nombreux trésors architecturaux qu'Oran cherche à protéger. La ville abrite d'autres vestiges emblématiques tels que Bab Canastel, Bab

Espagne, et Bab El Marsa (Santon), toutes classées au patrimoine national. Ces portes, qui ponctuent l'histoire urbaine de la ville, incarnent la richesse d'un héritage culturel et architectural souvent méconnu ou négligé. Selon Djamel Barka, responsable du service du patrimoine, ce projet va bien au-delà de la simple restauration d'un édifice.

Il s'agit de «préserver une mémoire collective tout en stimulant le tourisme intérieur». Le chantier, conçu comme un pont entre le passé et l'avenir, doit réaffirmer le rôle central d'Oran dans l'histoire algérienne. Alors que les premières pierres de cette reconstruction seront bientôt posées, l'initiative symbolise une dynamique essentielle, redonner une voix aux vestiges oubliés pour ancrer un héritage dans le présent et préparer les générations futures à en saisir toute la valeur. Oran, cité des portes, n'a pas fini de livrer ses secrets.

S. T.

Meryem Ghellai, une odyssée picturale entre héritage et modernité

Au Palais de la culture, les couleurs éclatent, les formes intriguent, et les récits s'entrelacent. Depuis le 19 janvier, Meryem Ghellai, jeune artiste-peintre algérienne, dévoile sa première exposition individuelle, «Malhamat el alouane» (Odyssée des couleurs), une plongée inédite dans son univers où tradition et contemporanéité se répondent. Diplômée de l'École des beaux-arts d'Oran, option peinture, Meryem Ghellai n'est pas étrangère au circuit artistique. Si elle a déjà participé à des expositions collectives en Algérie, en Turquie, en Égypte, au Maroc, en Tunisie, en France et en Allemagne, cette exposition marque un tournant. Pour la première fois, ses œuvres sont réunies en un dialogue unique, révélant l'évolution d'une artiste prometteuse qui revendique une approche novatrice. Beaucoup de ses œuvres, encore inédites, ont été dévoilées au public lors du vernissage. Parmi elles, des tableaux inspirés de thématiques aussi diverses que la cohabitation, l'héritage ottoman (notamment à travers le seroual traditionnel algérois), ou encore des événements historiques comme une scène mémorable de La Bataille d'Alger. Cette œuvre en particulier, mettant en scène Ali Lapointe et le

petit Omar dans les ruelles de la Casbah, fait écho à l'affiche iconique du film The Kid de Charlie Chaplin, un parallèle audacieux qui mêle le local à l'universel. La première partie de l'exposition revisite Oran, ses balcons où sèchent les vêtements, et ses monuments emblématiques, mais aussi des thèmes de portée internationale comme la lutte palestinienne, avec une attention particulière portée à la résistance des femmes. Une diversité d'inspirations et de registres, mais un fil rouge évident : la profusion des couleurs. Cette explosion chromatique traverse également les œuvres plus récentes de l'artiste, où l'introspection et l'innovation technique prennent le pas. Meryem Ghellai s'affranchit des cadres traditionnels, littéralement. Sa série de tableaux alliant calligraphie arabe et éclaboussures de peinture défie les conventions, les lettres, dessinées avec une précision méticuleuse, s'insèrent dans des compositions apparemment aléatoires. L'aquarelle rehausse ces œuvres d'une profondeur inattendue, chaque couleur semblant dialoguer avec la forme. Mais l'artiste ne s'arrête pas là. En poussant l'expérimentation, elle transforme ses œuvres en installations, en réduisant certaines d'entre elles au

format miniature, suspendues dans l'espace parmi des tubes de peinture. Une manière subtile de revenir à l'essence même de son art, la matière et la création. Dans l'une des pièces les plus saisissantes de l'exposition, Meryem Ghellai revisite l'art équestre, pilier de l'imagerie maghrébin. Contrairement aux représentations traditionnelles de la fantasia, dominées par des teintes chaudes et la présence des cavaliers, elle opte pour des couleurs froides, mêle feuilles d'or, et fait disparaître les hommes pour ne laisser place qu'aux chevaux. Ces derniers, vus de face, avancent comme sortis d'un mirage, entre élégance et mystère. Avec cette première exposition personnelle, Meryem Ghellai affirme son ambition, se libérer des codes sans renier ses racines. «Je veux aller de l'avant, explorer de nouvelles pistes», confie-t-elle. Son «Odyssée des couleurs» marque un jalon prometteur, où l'audace technique rencontre la profondeur émotionnelle. Meryem Ghellai ne se contente pas de peindre des tableaux, elle raconte des histoires, trace des ponts entre passé et présent, entre Algérie et monde. Une odyssée artistique qui, à n'en pas douter, ne fait que commencer.

S. T.

AREZKI LARBI L'alchimiste des arts qui a sculpté l'âme algérienne

Samy Terki

Le 20 janvier 2024, le souffle créatif d'Arezki Larbi s'est éteint, laissant derrière lui une œuvre qui continue de chuchoter aux cœurs et d'éveiller les esprits. Artiste aux multiples facettes, il incarnait une Algérie où l'art n'est pas seulement une expression, mais une quête, un miroir tendu vers l'âme collective. Né en 1955 à Aït Laziz, village niché dans les replis verdoyants de la Kabylie, Arezki Larbi a grandi dans l'ombre des montagnes et sous la lumière des traditions. Très tôt, il a su lire dans la texture des choses ordinaires une poésie cachée. Ce regard attentif, presque méditatif, allait devenir la marque de son art, qu'il déclina dans une multitude de formes, peinture, scénographie, costume, décoration... Si son nom est gravé dans la mémoire culturelle algérienne, c'est d'abord grâce à son travail dans le cinéma, où il fit de l'espace un véritable langage. Sur le tournage de «Machaho» (1995), il ne se contenta pas de construire des décors, mais façonna des mondes. Chaque élément (une porte usée, une étoffe, une pierre) portait un souffle, une vibration qui enrichissait la narration. Dans «La Montagne de Baya» (1997), les costumes qu'il conçut ne se contentaient pas de vêtir les corps, ils racontaient des récits anciens, tissés dans les fibres des traditions kabyles. Larbi comprenait que l'apparat n'est jamais anodin, il est mémoire, il est message. Mais c'est sans doute dans la peinture qu'Arezki Larbi atteignait la plénitude de son art. Ses toiles, souvent inspirées par la Kabylie, ne se limitaient pas à figurer des paysages. Elles exploraient l'espace intérieur, celui des mythes et des songes. Une ligne pouvait évoquer une vallée, un coup de pinceau suggérer la course du vent sur les crêtes. Pour lui, peindre était un acte presque sacré, une manière de converser avec l'invisible. Ses œuvres ne cherchaient pas à impressionner, mais à captiver doucement, à attirer le spectateur dans un dialogue silencieux. Arezki Larbi n'était pas homme à se vanter de ses accomplissements. Silencieux et humble, il préférerait que son art parle à sa place. Ses collaborateurs se souviennent d'un artiste exigeant, mais profondément humain. Il savait écouter, conseiller, transmettre sans jamais imposer. Peu enclin à se livrer, il portait en lui une pudeur rare. Pourtant, derrière cette retenue se cachait une ambition démesurée, celle de donner à voir une Algérie riche de ses nuances, une Algérie qui refuse la simplification. Avec sa disparition, le monde artistique perd une voix unique, mais son œuvre demeure un testament vivant. Arezki Larbi nous rappelle que l'art ne peut être réduit à un objet de consommation ou un simple divertissement. Il est une réinvention perpétuelle, une manière de tisser ensemble passé, présent et futur. Et dans chaque recoin de ses créations (une nuance de bleu sur une toile, une texture de bois dans un décor) on perçoit cette quête d'authenticité, ce désir d'universalité ancré dans la singularité. Arezki Larbi ne sera jamais vraiment absent. Tant qu'un regard se posera sur son œuvre, tant qu'une pensée effleurera l'écho de son univers, il continuera de nous parler. Car c'est cela, au fond, la véritable grandeur d'un artiste, faire durer le fugace, donner une forme à ce qui échappe aux mots, et nous inviter à contempler.

S. T.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 06:20	DOHR 12:54	ASR 15:31	MAGHREB 17:50	ISHA 19:18
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

LARBAOUI REÇOIT LE MINISTRE ITALIEN DE LA CULTURE

Nadir Larbaoui a reçu, hier, à Alger, le ministre italien de la Culture, Alessandro Giuli, qui effectue une visite de travail en Algérie. La rencontre, qui s'est déroulée en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Balloulou, a été l'occasion de « saluer le niveau des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et l'Italie et la dynamique remarquable que connaît le partenariat

bilatéral dans tous les domaines, à la lumière des conclusions des entretiens importants entre le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et les dirigeants italiens lors de diverses occasions », a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Les deux parties ont abordé également « les divers aspects de la coopération dans le domaine culturel, qui présente de

nombreuses opportunités prometteuses, au regard du riche legs civilisationnel, historique et culturel commun à l'Algérie et à l'Italie, que les deux parties sont convenues de valoriser et de promouvoir en vue de renforcer le partenariat entre les deux pays et de consolider les relations privilégiées et stratégiques qui les unissent », a-t-on ajouté dans le communiqué.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 23 JANVIER 2025 // N°996 // PRIX 20 DA

Dette de l'Algérie aux hôpitaux français, encore une fausse polémique

La presse française poursuit sa longue série d'attaques contre l'Algérie, farfouillant dans ses archives la moindre information et n'importe quelle piste pour calomnier. Elle tente par tous les moyens de se convaincre que l'Algérie est redevable à Paris, feignant d'oublier que l'Algérie, un pays qui n'est pas endetté, a toujours respecté ses engagements financiers.

Après avoir reçu une réponse cinglante sur la supposée aide publique au développement que la France consacrerait chaque année à l'Algérie, cette fois, ces médias déterrent l'ancien dossier de la prétendue dette aux hôpitaux français.

Ce qui se dit et s'écrit sur des prétendues factures de soins non payées par l'Algérie auprès des hôpitaux français, relève du mensonge et de la mauvaise foi qui alimentent cette campagne haineuse contre l'Algérie. Une campagne où tous les coups sont permis. Faut-il rappeler à ces polémistes à la solde de l'extrême droite française que, dans le cadre de la convention algéro-française de sécurité sociale relative aux soins dispensés en France aux ressortissants algériens, l'Algérie a payé rubis sur l'ongle ses factures ? De 2010 à 2019, 93.700.815,64 d'euros ont été transférés aux hôpitaux français. De 2020 à 2024, ce ne sont pas moins de 23.263.322,55 d'euros qui ont connu le même chemin. L'Algérie paye toujours ses dettes lorsqu'elles sont bien justifiées. D'ailleurs, n'est-ce pas Alger qui ne



cesse de demander à la partie française de tenir une réunion de la commission mixte pour apurer ses créances d'un montant de 2.537.194,23 d'euros (frais d'hospitalisation de 2018 à 2024), une somme du reste pas aussi affolante que cela ? Cette réunion que la partie française évite est une étape cruciale pour arrêter les sommes exactes des dus. Et seulement des

justifiés comme étant des prestations fournies à des citoyens algériens, car il ne faudrait pas non plus abuser de la bonne disposition de l'Algérie à payer. Et pour cela, il est impérial que ces factures soient bien celles de citoyens algériens soignés dans les hôpitaux français, sous les formes d'usage de la prise en charge bel et bien définies. Car il est devenu cou-

rant dans ces infrastructures sanitaires de France de marquer des patients à tort et à travers, probablement des non-Algériens, sur le très commode « carnet de dette » d'Alger. Et d'ailleurs, si cela intéresse ces médias français de la haine, l'Algérie ne transfère plus ses ressortissants vers les hôpitaux français.

APS

COLLECTE DE PLUS DE 300 TONNES D'AIDE HUMANITAIRE POUR LA POPULATION DE GHAZA

Le Croissant rouge algérien (CRA) a collecté plus de 300 tonnes d'aide humanitaire destinées à la population de Ghaza, a indiqué hier Ibtissem Hamlaoui depuis Constantine. Mme Hamlaoui a souligné que les entrepôts du CRA renferment plus de 300 tonnes d'aides en nature telles que des denrées alimentaires, des couvertures, du matériel médical, des vêtements et des tentes destinées aux habitants de Ghaza. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de solidarité en faveur des Palestiniens de Ghaza, lancée par le CRA qui collecte uniquement des aides en nature, a-t-elle ajouté, avant de rappeler le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne et sa solidarité avec la population de Ghaza qui subit les consé-

quences de l'agression sioniste. Le CRA envisage de faire parvenir ces aides « directement à leurs bénéficiaires » en cas d'ouverture d'un « pont aérien sûr » vers la bande de Ghaza, a encore indiqué Mme Hamlaoui. Par ailleurs, une convention de partenariat et de coopération a été signée entre le Croissant-Rouge algérien, représenté par sa présidente, Ibtissem Hamlaoui, et l'association Waha d'aide aux malades du cancer, à Constantine, représentée par son président Ahmed Zemouli, dans le but de renforcer les efforts communs pour soutenir les patients et leur fournir l'assistance nécessaire. La cérémonie de signature de cette convention, organisée au siège de l'association Waha, dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli,

s'est déroulée en présence du secrétaire général de la wilaya, Maameri Mahrez, représentant le wali, des autorités locales civiles et militaires, des cadres du CRA et de nombreux volontaires. La présidente du CRA a précisé, dans ce contexte, que cette convention avec l'association Waha, pionnière dans le domaine de la prise en charge des malades du cancer, est la troisième du genre après celles signées avec deux associations à Alger et à Tizi Ouzou pour optimiser la prise en charge des malades cancéreux. Selon Mme Hamlaoui, cette convention permettra d'apporter un soutien médical et psychologique aux patients et à leurs familles, d'organiser des actions de sensibilisation à la prévention et au dépistage précoce du can-

cer, ainsi que de renforcer la coopération dans les domaines de la collecte de fonds et de la fourniture du matériel médical nécessaire. « Cette convention constitue un pas positif vers l'amélioration des services fournis aux patients atteints de cancer, tout en venant en soutien des efforts de la communauté dans ce domaine », a-t-elle déclaré. S'agissant du mois sacré de Ramadhan, plus de 350 restaurants « Maïdat Ramadhan » du Croissant-Rouge algérien ouvriront leurs portes à travers le pays pour accueillir 2.000 jeûneurs, a encore fait savoir Mme Hamlaoui, faisant part de l'ouverture d'un lieu dédié à la rupture du jeûne dans l'enceinte de l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger.

LARBAOUI REÇOIT L'ANCIEN PREMIER MINISTRE DU KENYA

Nadir Larbaoui a reçu, hier, au Palais du Gouvernement, M. Raila Odinga, ancien Premier ministre de la République du Kenya et candidat au poste de Président de la Commission de l'Union africaine (UA), en visite en Algérie. Après que le candidat kenyan a exposé les principaux axes de son programme d'action et son approche pour la gestion et le développement de la Commission de l'UA, « les deux parties ont échangé les vues sur les principaux défis et enjeux auxquels le continent africain est confronté, ainsi que sur le rôle que l'UA devra assumer pour coordonner une réponse collective et efficace à ces défis », a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. M. Odinga a également exprimé « sa reconnaissance pour le rôle et la position de l'Algérie, sous la conduite du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans l'appui à l'UA », ainsi que « sa volonté de continuer de travailler avec l'Algérie pour promouvoir les principes et les valeurs établis par les pères fondateurs et réaliser les objectifs communs consacrés par l'acte constitutif de l'organisation continentale et l'Agenda 2063 de l'Union », a-t-on ajouté dans le même communiqué.

APN

SÉANCE PLÉNIÈRE AUJOURD'HUI CONSACRÉE AUX QUESTIONS ORALES

L'APN tiendra aujourd'hui une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du gouvernement. Les questions orales concernent les secteurs des affaires religieuses et des wakfs, de l'éducation nationale, de la poste et des télécommunications, de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, de l'hydraulique, du tourisme et de l'artisanat, ainsi que du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN), diffusé hier.

